

# **La Médiathèque de Noisy-le-Grand : rapport de stage**

**Christelle Bourguignat**

Sous la direction de Claire Presse  
Directrice de la Médiathèque de Noisy-le-Grand

# Sommaire

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LA MÉDIATHÈQUE DE NOISY-LE-GRAND .....</b>	<b>6</b>
1. LA VILLE .....	6
1.1. Une géographie complexe .....	6
1.2. Noisy-le-Grand en quelques chiffres.....	7
1.3. Un complexe culturel : l'Espace Michel Simon .....	7
1.4. Tutelle.....	8
2. LA MÉDIATHÈQUE.....	8
2.1. Historique .....	8
2.2. Organisation des services .....	8
2.2.1 Un cloisonnement physique .....	9
2.2.2 Organigramme fonctionnel .....	9
2.3. Remarques sur les indicateurs .....	10
2.3.1 Les ressources financières .....	10
2.3.2 Le personnel.....	11
2.3.3 Les locaux.....	12
2.3.4 Les collections .....	12
2.3.5 Le public et le prêt .....	13
2.3.6 Les services aux collectivités et les animations .....	14
3. PROJETS .....	15
3.1. Un nouveau bibliobus.....	15
3.2. Mise en œuvre de la réinformatisation.....	16
3.2.1 Le SIGB.....	16
3.2.2 Les ressources bureautiques.....	16
3.3. La politique documentaire .....	17

<b>LE TOUR D'UNE SECTION EN 60 JOURS .....</b>	<b>18</b>
1. DÉFINITION DE LA MISSION .....	18
2. MÉTHODOLOGIE.....	18
3. LA SECTION ADULTE .....	19
3.1. <i>Contexte</i> .....	19
3.2. <i>Etat des lieux</i> .....	19
3.3. <i>Propositions</i> .....	20
3.3.1 Evaluer les collections .....	20
3.3.2 Désherber .....	21
3.3.3 Définir une politique d'acquisition.....	21
3.3.4 Réorganiser le circuit du document.....	22
3.3.5 Se former .....	22
3.4. <i>Réflexion sur les Sciences et Techniques</i> .....	23
4. AUTRES ACTIVITÉS .....	23
4.1. <i>Travail sur le fonds professionnel</i> .....	23
4.2. <i>Les réunions</i> .....	24
4.3. <i>Les animations</i> .....	25
5. LE MÉTIER DE CONSERVATEUR.....	25
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>28</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>29</b>

## **Remerciements**

Je tiens à remercier ici chaleureusement Claire Presse, directrice de la Médiathèque de Noisy-le-Grand, qui a accepté ma proposition de stage et m'a permis de découvrir son établissement et son métier.

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel de la Médiathèque de Noisy-le-Grand pour son accueil, sa gentillesse et sa disponibilité, et plus particulièrement les bibliothécaires de la section des adultes qui m'ont accueillie dans leur équipe pendant les trois mois du stage.

Tous m'ont permis de travailler dans d'excellentes conditions pour préparer ce rapport et mon mémoire d'étude.

# Introduction

Le stage d'étude dont ce rapport fait l'objet s'est déroulé à la Médiathèque de Noisy-le-Grand, du 1<sup>er</sup> septembre au 21 novembre 2003. J'ai pu y observer la vie des services, la diversité des tâches et responsabilités d'un conservateur territorial, l'évolution des dossiers.

Ce rapport fait la synthèse de ces observations. Il rend compte également de mes activités au sein de la Médiathèque pendant ce stage et des échanges que j'ai eus avec l'ensemble du personnel. La première partie sera consacrée à une présentation générale de la Médiathèque de Noisy-le-Grand précisant notamment dans quel contexte et quel environnement s'inscrit cet établissement récent, situé au cœur d'une ville de 58 000 habitants mais dépourvu d'annexes. Comme dans de nombreuses bibliothèques publiques aujourd'hui, les équipes s'interrogent sur la baisse de la fréquentation et réfléchissent à la cohérence de leur politique documentaire, aux modalités de développement de leurs collections. Immersée dans la vie de la section des adultes, je me suis plus particulièrement intéressée au fonctionnement de cette équipe notamment en matière de politique d'acquisition. La deuxième partie de ce rapport relate le travail que j'ai effectué pendant ce stage et les différentes activités auxquelles j'ai participé.

# La Médiathèque de Noisy-le-Grand

## 1. La ville

### 1.1. Une géographie complexe (cf. Annexe 1)

La ville de Noisy-le-Grand est située à la pointe sud du département de la Seine-Saint-Denis, bordée au nord par la Marne, voisine du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne.

Jusqu'au début du XXème siècle, Noisy-le-Grand est un village rural qui va d'abord voir croître sa population entre les deux guerres avec la construction de nombreux lotissements et la réalisation de nouvelles voies de communication. Entre 1921 et 1954, la ville passe de 2200 à plus de 10 000 habitants. Par la suite, c'est la création de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée en 1965 qui va concourir au développement de la ville.

Aujourd'hui, la ville compte un peu plus de 58 000 habitants répartis dans des quartiers qui composent un paysage plutôt contrasté : villas cossues des bords de Marne, zones pavillonnaires, maisons de ville, grands ensembles, quartier d'affaires, cité ATD Quart-Monde. La ville compte de nombreuses entreprises implantées au sud et à l'est de son territoire, des annexes de l'Université de Marne-la-Vallée et des grandes écoles (au sein de la Cité Descartes, 1<sup>er</sup> pôle d'enseignement supérieur et de recherche de l'Est parisien, située "à cheval" sur Noisy et la commune de Champs-sur-Marne).

Si elle est considérée actuellement comme le 1<sup>er</sup> pôle économique de l'Est parisien, c'est aussi une ville dont deux quartiers sont classés "zones sensibles". Ils accueillent des populations de différentes origines ethniques, des familles parfois en situation de grande précarité. C'est dans le quartier du Champy/Hauts Bâtons que s'est installé en 1957 le groupe Action et Culture européenne fondé par le Père Wresinski, devenu par la suite ATD Quart-Monde. La Cité ATD Quart-Monde de Noisy-le-Grand accueille encore aujourd'hui de nombreuses familles démunies.

La traversée de la ville par l'autoroute A4 et la nationale RN370 accentue le contraste en cloisonnant les quartiers. Cette situation contribue à un enclavement

de certains quartiers et limite les possibilités d'accès aux équipements et services municipaux situés au centre-ville, la Médiathèque notamment. Le Maire de Noisy-le-Grand pense cependant qu'une trop grande décentralisation des équipements et des services ne contribuerait qu'à un repli de ces quartiers sur eux-mêmes.

### **1.2. Noisy-le-Grand en quelques chiffres**

- 1 295 hectares, 128 km de voiries, 105 hectares d'espaces verts ;
- 58 217 habitants dont 29 % ont moins de 20 ans, 59 % ont de 20 à 59 ans et 12 % ont plus de 60 ans ;
- 2 000 entreprises, 25 300 emplois ;
- 3 crèches collectives, 1 crèche familiale, 4 haltes jeux ;
- 21 écoles maternelles, 20 écoles élémentaires, 4 collèges (un 5<sup>ème</sup> en 2004), 3 lycées ;
- 1 complexe culturel (théâtre et médiathèque), 1 conservatoire de musique et de danse ;
- 8 gymnases, 3 stades, 1 école des sports ;
- 5 Maisons pour Tous, 4 Clubs 11/14<sup>1</sup>, 2 Clubs de jeunes<sup>2</sup>, 378 associations

### **1.3. Un complexe culturel : l'Espace Michel Simon**

L'Espace Michel Simon (nommé ainsi en hommage au comédien qui résidait à Noisy à la fin de sa vie) est situé au centre-ville de Noisy-le-Grand, dans le prolongement de l'avenue qui mène à l'Hôtel de ville. Dessiné par l'architecte Pappas et inauguré en février 1989, l'Espace comprend :

- la salle de spectacle Arletty (716 places) ;
  - un hall d'exposition de 800 m<sup>2</sup> ;
  - la Médiathèque ;
  - une salle polyvalente d'une centaine de places, située au 4<sup>ème</sup> étage de l'Espace.
- Le hall d'exposition n'accueille cependant que les expositions et animations mises en place par l'équipe du théâtre. Paradoxalement, la proximité des deux services ne favorise pas vraiment les projets en commun. Le public quant à lui confond encore fréquemment les deux structures et leurs missions. Une enquête menée en 2000 auprès du public de la Médiathèque par une stagiaire de l'ENSSIB mettait ainsi en

---

<sup>1</sup> Ces clubs accueillent les jeunes de 11 à 14 ans autour d'activités et de projets adaptés à leur âge (ateliers de musique, travaux pratiques, sorties, séjours).

<sup>2</sup> Ces clubs accueillent des jeunes de 15 à 19 ans autour d'ateliers spécifiques (danse hip-hop, musique, vidéo) et diverses activités (soirées thématiques, week-ends, sorties culturelles et ludiques).

évidence le manque de visibilité de certaines actions menées par la Médiathèque par rapport à celles du théâtre.

#### **1.4. Tutelle**

La Médiathèque de Noisy-le-Grand est un service municipal en régie directe. Elle est sous la tutelle d'une conseillère municipale adjointe à la Culture, Marie-Rose Déranger depuis mars 2001, et d'un directeur des affaires culturelles, Max Serveau, qui est également le directeur du Théâtre Michel Simon.

## **2. La Médiathèque**

### **2.1. Historique**

Les locaux actuels de la Médiathèque ont été inaugurés en septembre 1989, quelques mois après l'ouverture du théâtre. Elle succédait alors à un équipement de 500 m<sup>2</sup>, construit en 1972, devenu inapproprié au regard du nombre d'habitants. Ses services n'ont cependant été développés qu'à partir de 1995 avec un accroissement important des collections.

D'autre part, une Maison de la Lecture avait été créée à la fin des années 80 dans le quartier du Champy/Hauts-Bâtons. Sur une surface de 276 m<sup>2</sup>, cet équipement fonctionnait grâce à un budget municipal et 3 agents communaux. Ceux-ci géraient un fonds d'ouvrages pour la jeunesse "à lire sur place". Une aide aux devoirs, des séances de lecture à haute voix étaient également proposées aux enfants du quartier grâce à un partenariat avec l'association "Lire au Champy" et des enseignants. Ce local a brûlé en 1991 et ce qui aurait pu être une base de travail pour le développement d'une bibliothèque annexe n'a pas revu le jour. L'espace est occupé depuis plusieurs années par le Club 11/14 des Hautes-Rives.

### **2.2. Organisation des services**

Marquée par un cloisonnement à la fois physique et organisationnel, cette organisation répond à une logique d'usage et de support plutôt qu'à une logique de contenu.

### 2.2.1 Un cloisonnement physique

Au niveau des espaces internes, les bibliothécaires de la section des adultes partagent un grand bureau avec ceux du bibliobus tandis que le personnel de la section jeunesse travaille dans un bureau voisin. Celui des discothécaires est situé au 4<sup>ème</sup> étage. Les équipes disposent également de 3 réserves (utilisées pour la conservation de documents, imprimés et périodiques).

La Médiathèque déploie ses 2600 m<sup>2</sup> d'espaces publics sur 4 niveaux organisés comme suit :

▪ 1 <sup>er</sup> étage	<b>Accueil :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- orientation du public ;</li> <li>- retour centralisé des documents (imprimés seulement) ;</li> <li>- espace d'exposition.</li> </ul>
▪ 2 <sup>ème</sup> étage	<b>Bibliothèque des adultes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouvrages de fiction, documentaires, périodiques ;</li> <li>- 1 poste "Prêt", 1 poste "Inscription-Renseignement" ;</li> <li>- 68 places assises ;</li> <li>- espace d'exposition.</li> </ul>
▪ 3 <sup>ème</sup> étage	<b>Bibliothèque des jeunes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- albums, romans, documentaires, périodiques ;</li> <li>- "Contiliabulle", fonds sur le conte et la littérature jeunesse;</li> <li>- 1 poste "Prêt", 1 poste "Inscription-Renseignement" ;</li> <li>- 30 places assises ;</li> <li>- une salle pour l'accueil des groupes.</li> </ul>
▪ 4 <sup>ème</sup> étage	<b>Discothèque-Vidéotheque :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disques compacts, vidéos et DVD (accès indirect), périodiques et ouvrages sur la musique ;</li> <li>- 10 places assises ;</li> <li>- une salle (40 places environ) pour les animations (ciné-club, cafés littéraires, ...)</li> </ul>

Ces services sont complétés par celui du bibliobus. Mis en service en 1982, il dessert 9 points dans la ville mais ne propose que des documents imprimés.

### 2.2.2 Organigramme fonctionnel

L'organisation (*cf.* annexe 2-1, p. V) suit le modèle par segmentation des publics : sections des adultes, jeunesse, discothèque-vidéotheque, auxquelles se juxtapose le bibliobus. Chaque équipe est dirigée par un responsable qui fixe les objectifs de la section et assure le relais avec la direction (celle-ci demeure toutefois très présente auprès du personnel). Depuis septembre 2003, un bibliothécaire assure une mission transversale : chargé de projet, il gère la communication de la Médiathèque et dirige le groupe Informatique auquel participe un bibliothécaire de chaque section.

Au niveau du budget d'acquisition, chaque responsable de section gère l'enveloppe qui lui est attribuée en début d'année. Le bibliothécaire responsable de la discothèque-vidéothèque suit régulièrement l'évolution des différentes enveloppes du budget de fonctionnement de la Médiathèque, en liaison avec la directrice.

### **2.3. Remarques sur les indicateurs**

#### 2.3.1 Les ressources financières

(cf. annexe 2-2, p. VIII-IX)

La ville gère directement les dépenses du personnel de la bibliothèque (plus de 973.000 euros en 2002 pour 32 agents), les frais inhérents à la formation, les budgets d'investissement (bâtiment, mobilier de bibliothèque, mobilier administratif), l'informatique, la communication.

En 2002, la bibliothèque a géré en propre 195.490 euros dont 77,85 % étaient consacrés aux acquisitions et 10,43 % à l'animation. Si on constate une baisse constante du budget de fonctionnement depuis 1998 (cf. annexe 2-2, tableau 3, p. VII), il faut signaler ici qu'elle est liée à la prise en charge de certaines dépenses par d'autres services de la ville (Communication, Informatique notamment). En dehors du budget de fonctionnement voté chaque année par le Conseil municipal, la Médiathèque bénéficie également de subventions allouées par la DRAC Ile-de-France et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis pour la mise en place d'animations.

Le budget d'acquisition (toutes sections confondues) a été revu à la baisse en mars 2003 (- 2,05 %) à la suite de restrictions budgétaires touchant la plupart des équipements communaux.

Une nouvelle donnée est toutefois apparue en cours d'année, qui modifie considérablement la préparation du prochain budget. La baisse des remises consenties par les libraires aux bibliothèques (effective depuis le 1<sup>er</sup> août 2003<sup>3</sup>) a fait l'objet de plusieurs notes internes de la Directrice à l'intention des décideurs mais n'avait pas encore été prise en compte dans leur calcul du budget de fonctionnement de la Médiathèque. Une nouvelle note interne relative à la baisse des remises et à ses conséquences a été envoyée au mois de novembre au Directeur Général des Services. Il y est demandé une augmentation du budget d'acquisition afin que la Médiathèque puisse bénéficier du dispositif d'aide mis en place par le Centre National du Livre pour compenser partiellement cette baisse.

---

<sup>3</sup> Loi n°2003-517 du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre de prêt en bibliothèque. A partir du 1<sup>er</sup> août 2004, les rabais seront plafonnés à 9%.

Cette aide ne sera accordée qu'aux villes dont la dépense en matière d'acquisition de documents imprimés est au moins égale à 2 euros par habitant<sup>4</sup> et qui décideront, à partir de 2004 ou 2005, d'augmenter (sur un ou deux exercices) la ligne budgétaire consacrée à l'achat de livres. De plus, l'augmentation ne devra pas se faire au détriment des autres supports achetés en bibliothèque et devra atteindre au moins 7 % du budget d'acquisition pour les imprimés. Si ces conditions d'éligibilité sont remplies, le CNL versera une subvention égale à l'augmentation consentie et votée par la collectivité dans la limite de 7% du budget d'achat de livres voté en 2003.

### 2.3.2 Le personnel

(cf. annexe 2-2, tableau 6, p. IX)

Au 1<sup>er</sup> septembre 2003, la Médiathèque de Noisy-le-Grand employait 32 agents : 10 personnes en section des adultes, 9 en section jeunesse (plus un agent en disponibilité), 6 en discothèque-vidéothèque, 3 pour le bibliobus, la directrice, son assistante, deux secrétaires et un bibliothécaire responsable de la communication et de projets transversaux (la réinformatisation de la Médiathèque notamment). Un agent de la section des adultes travaille à temps partiel au secrétariat.

On constate une part importante d'agents de catégorie C (59,37 % contre 46,8 % pour les données nationales) mais il faut noter que la part d'emplois spécifiques s'élève à 75,75 % (60,6 % pour les données nationales).

Le personnel travaille sur la base de 35 heures hebdomadaires. 27 agents travaillent directement auprès du public (prêt, retour, renseignement) : ils effectuent en moyenne 10 à 12 heures de service public (5 à 7 heures pour les responsables de section).

Deux départs à la retraite sont prévus en 2004. L'un des deux postes sera sans doute transformé pour permettre la titularisation d'un agent recruté au départ sur un contrat emploi-jeune. La directrice a donc demandé le recrutement d'une nouvelle secrétaire ainsi que celui d'un conservateur (pour la seconder dans ses tâches) et d'un assistant de bibliothèque pour le bibliobus.

---

<sup>4</sup> Actuellement, elle s'élève à Noisy-le-Grand à 1,80 euros.

### 2.3.3 Les locaux

(cf. annexe 2-2, tableau 1, p. VII)

Nous avons vu que les 2600 m<sup>2</sup> d'espaces publics de la Médiathèque (4,46 m<sup>2</sup> pour 100 habitants) se répartissaient sur 4 niveaux. 108 places assises sont proposées au public pour travailler, lire sur place. Le bibliobus dessert en documents imprimés les quartiers autres que celui du centre ville avec 9 points d'arrêt. Malgré la taille de la population à desservir, il n'y a pas eu de volonté politique de mettre en place des annexes qui auraient permis d'assurer des services permanents de lecture publique dans les quartiers excentrés.

Il faut ici rappeler les normes<sup>5</sup> préconisées dans ce domaine :

- pour une ville de 50 000 habitants : 2 à 4 annexes (dont les collections représentent 47% des documents gérés sur l'ensemble du réseau) ;
- pour une ville de 60 000 habitants : 3 à 5 annexes (dont les collections représentent 50% des documents gérés sur l'ensemble du réseau).

Le modèle proposé pour cette répartition se fonde sur "plusieurs postulats" :

- "la création d'une bibliothèque annexe ne peut être occultée à partir de 30 000 habitants, la bibliothèque centrale seule ne pouvant assurer la desserte de l'ensemble de cette population ;
- la population desservie par une annexe se situe dans une fourchette de 20 000 à 5000 habitants. Le maximum de 20 000 habitants est obtenu à partir de deux données théoriques : un rayon d'attraction maximale de 1,25 km pour un équipement de proximité et une densité moyenne de 4000 habitants au km<sup>2</sup>".<sup>6</sup>

### 2.3.4 Les collections

(cf. annexe 2-2, tableaux 7-8-9, p. X)

La Médiathèque propose en consultation sur place et en prêt des collections imprimées (livres, périodiques) et audiovisuelles (disques compacts, vidéos, DVD) qui rassemblent 171 630 documents (données 2002) dont 145 417 imprimés (périodiques compris), données inférieures aux moyennes nationales en ce qui concerne les imprimés. Ce chiffre est sans doute lié au retard pris dans le développement des collections au cours des premières années d'existence de la Médiathèque. D'autre part, et au-delà de l'aspect budgétaire, l'accroissement des

---

<sup>5</sup> Gérard Grunberg, dir. *Bibliothèques dans la cité : Guide technique et réglementaire*, Paris : Le Moniteur, 1996.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 320.

collections est limité par l'absence d'annexes et l'insuffisance - liée à l'architecture du bâtiment - des espaces consacrés aux documents en libre-accès.

La Médiathèque met à disposition du public des collections encyclopédiques en libre-accès ou en accès semi-direct (des documents sont conservés en réserve), organisés selon la classification décimale Dewey pour les documentaires (simplifiée en section jeunesse). Dans la section des adultes, les romans sont classés par ordre alphabétique d'auteur, des pastilles de couleurs distinguant les romans du terroir, de science-fiction ou fantastiques, policiers. On y trouve également un fonds d'ouvrages en gros caractères, un fonds d'ouvrages pour les adolescents (fiction et quelques documentaires), un fonds "Emploi-Formation" et un fonds "Théâtre" créé en raison de l'implantation de la Médiathèque. La section jeunesse enrichit régulièrement un fonds sur le conte et la littérature jeunesse intitulé "Contiliabulle"

### 2.3.5 Le public et le prêt (cf. annexe 2-2, p. XI)

En 2002, la Médiathèque comptait 288 collectivités inscrites (crèches, classes, centres de loisirs, ...) et 7748 lecteurs actifs soit 13,30 % de la population noiséenne, chiffre particulièrement inquiétant au regard des moyennes nationales (17,83 % dans les bibliothèques de villes de 50 000 à 100 000 habitants) et qui tombe en-deça des 10 % si l'on considère uniquement le public adulte. L'équipe de la Médiathèque attribue ce faible taux à l'absence d'annexes qu'elle considère comme le principal obstacle à sa mission de service public auprès de toute la population noiséenne. Cette réflexion est confortée par un aperçu<sup>7</sup> de la composition du lectorat actif qui montre la part importante d'inscrits habitant le centre-ville. Les chiffres semblent ainsi prouver les limites d'une desserte des quartiers excentrés exclusivement fondée sur le passage régulier d'un bibliobus, seul outil de décentralisation de la lecture publique.

La Médiathèque ouvre pourtant ses portes 31 heures par semaine (étalées sur 5 jours). Si plusieurs catégories d'emprunteurs bénéficient de l'inscription gratuite, la politique tarifaire appliquée (cf. annexe 3-2, p. XXIII-XXIV) peut toutefois constituer un autre obstacle à l'augmentation et à la fidélisation des emprunteurs. L'impression des bibliothécaires d'un accès inégal à la lecture et à l'information est ainsi confortée quand on constate que certains quartiers éloignés sont aussi ceux où se concentrent difficultés économiques et sociales.

---

<sup>7</sup> La zone codée correspondant aux quartiers n'est pas systématiquement rempli par le bibliothécaire qui inscrit un lecteur.

Le nombre total de prêts est en revanche supérieur à la moyenne nationale (28,7 documents par emprunteur) avec plus 336 000 documents prêtés soit plus de 43 documents par emprunteur. Le travail de partenariat et d'animation (cf. 2.3.6) explique sans doute cette vitalité des prêts. La faiblesse du taux de rotation de certains documents doit cependant alerter les bibliothécaires et les inciter à s'interroger également sur leur politique d'acquisition.

### 2.3.6 Les services aux collectivités et les animations

Outre la mise à disposition de collections imprimées et audiovisuelles, la Médiathèque propose un programme d'animation riche, composé de différents types d'actions :

- les accueils de groupes (crèches, scolaires, associations, ...) ;
- des actions "hors les murs", assurées notamment par l'équipe du bibliobus, en partenariat avec des associations ou les Maisons pour Tous de la ville ;
- et des rendez-vous réguliers tout au long de l'année :
  - les *Cafés littéraires* , le dernier samedi tous les 2 mois ;
  - le *Club Livr'Ado*, le 1<sup>er</sup> samedi tous les 2 mois ;
  - le *Ciné-Club Adultes*, tous les vendredi et samedi ;
  - *l'Heure des petites oreilles* (pour les 3-6 ans), le 1<sup>er</sup> mercredi du mois ;
  - le *Temps des contes* (pour les 7 ans et plus), le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois ;
  - le *Cinétoup'tits* (pour les 3-6 ans), le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois ;
  - le *Ciné-Club Jeunes* (pour les 7 ans et plus), le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois.

Les bibliothécaires organisent également des expositions, animations, concerts, rencontres... dont le programme détaillé est présenté chaque semestre dans le *Journal de la Médiathèque*.

Chaque animation fait l'objet d'une fiche-action (cf. annexe 3-2, p. XXV-XXVII) rappelant les objectifs et les modalités d'organisation des actions mises en place.

### **3. Projets**

#### **3.1. Un nouveau bibliobus**

Mis en service en 1982, le bibliobus est devenu aujourd'hui un équipement obsolète. En 2001, de nombreuses pannes l'ont contraint à une immobilisation de plus de 60 jours au total. L'impact sur les prêts a été considérable : la baisse des prêts s'est élevée à 39,52 % par rapport à l'année 2000. La Médiathèque a donc obtenu l'achat d'un nouveau bibliobus en 2003 (demandé depuis 1998) afin de consolider les orientations mises en œuvre depuis 1996 :

- développer les collections : proposer des documents en plus grande quantité, diversifier les contenus et les supports (DVD, cédéroms) ;
- donner une priorité à la desserte des quartiers excentrés, aux services à l'intention des publics ayant difficilement accès à la culture ;
- améliorer la communication : mieux faire connaître les services et l'offre culturelle de la Médiathèque.

Par délibération en date du 28 juin 2002, le Conseil Municipal a approuvé la passation d'un appel d'offres ouvert pour l'achat de ce nouveau bibliobus. Lors de sa réunion du 10 octobre 2002, la Commission d'appel d'offres a déclaré cet appel infructueux, les offres déposées étant trop élevées.

Une nouvelle consultation a donc été lancée en 2003 : l'appel d'offres concerne un véhicule de dimensions standard mais intègre une option dite "bibliobus extensible". Elle correspond à l'installation d'extensions latérales qui permettent de doubler le volume de l'espace consacré aux collections. Ce bibliobus pourra recevoir un public plus nombreux et dans de meilleures conditions (places assises, climatisation, baies vitrées, accès pour les publics handicapés).

Le projet est subventionné par l'Etat à hauteur de 50 % du montant de la dépense (hors taxes) et par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis à hauteur de 15 %. Le véhicule est actuellement en cours de construction et devrait être livré au printemps 2004.

### **3.2. Mise en œuvre de la réinformatisation**

#### 3.2.1 Le SIGB

La Médiathèque est actuellement équipée avec le système Opsys (version 8.10.d) de la société éponyme, dont les fonctionnalités sont aujourd'hui dépassées. Ses défauts principaux sont la lourdeur de gestion des modules (opération très fastidieuse pour récupérer les notices), des blocages fréquents (notamment pendant les heures de service public). Actuellement, la consultation du catalogue par le public ne peut s'effectuer que sur un minitel et un terminal en section des adultes.

Un appel d'offres a été lancé au printemps dernier portant sur la réinformatisation de la Médiathèque. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières distinguait la fourniture :

- d'un progiciel en tranche ferme ;
- d'un système multimédia en 1<sup>ère</sup> tranche conditionnelle ;
- d'automates de prêt en 2<sup>ème</sup> tranche conditionnelle.

C'est le progiciel Orphée, développé par la société Aid Computer qui a été retenu par la Commission d'appel d'offres.

Un groupe informatique a été constitué pour suivre la mise en œuvre de cette réinformatisation : il est composé du bibliothécaire chargé de projets, des responsables de section et de deux agents (section des adultes, section jeunesse) responsables de l'informatique dans la Médiathèque.

Le transfert des données a commencé en octobre 2003, la formation des bibliothécaires débutera en janvier 2004. L'installation du système est programmée pour février 2004 et nécessitera la fermeture de la Médiathèque pendant deux semaines.

#### 3.2.2 Les ressources bureautiques

Actuellement, différentes versions des mêmes logiciels (Word, Excel) de même que plusieurs versions de Windows (95, 98, 2000, NT) coexistent sur le réseau. D'autre part, le matériel disparate est une source importante de problèmes. Cohabitent ainsi dans la Médiathèque : deux générations de terminaux qui tombent en panne les uns après les autres (la maintenance n'est plus assurée par le fournisseur), deux serveurs, trois émulateurs dont un seulement est pleinement efficace.

Ces deux aspects avaient été pris en compte lors de la rédaction du CCTP pour la réinformatisation de l'équipement. L'offre de la société Aid Computer comprend donc le renouvellement du parc informatique de la Médiathèque (bibliobus compris).

### **3.3. La politique documentaire**

Dans les objectifs et orientations définis à la rentrée de septembre 2003, un certain nombre de points étaient liés à la mise en place d'une "réflexion-action" sur la politique documentaire de la Médiathèque. La directrice souhaite ainsi que les responsables de section actent "les différentes étapes réalisables pour le court et le moyen terme" et établissent un plan de développement des collections.

Cette réflexion sur la politique documentaire devra aussi prendre en compte le projet d'ouverture d'un espace multimédia donnant la possibilité aux visiteurs de consulter Internet : quels sont les objectifs ? quels nouveaux services souhaite-t-on proposer au public ? selon quelles modalités ? comment d'autres bibliothèques ont-elles traité la question des nouvelles technologies dans leurs services ? En fonction des orientations prises au terme de ces réflexions, les équipes s'interrogeront également sur le redéploiement des espaces.

# Le tour d'une section en 60 jours

## 1. Définition de la mission

Cette mission a été définie au cours d'un entretien avec Claire Presse, directrice de la Médiathèque, au début du mois de mai 2003. Souhaitant engager ses équipes dans une "réflexion-action" sur la politique documentaire de l'équipement, elle m'a demandé de faire un état des lieux des procédures suivies par ses bibliothécaires pour les acquisitions, notamment en section des adultes. En dehors de l'élaboration d'une charte des collections (*cf.* annexe 3-2, p. XXVIII-XXII), les bibliothécaires de Noisy n'ont jamais mené ensemble de réflexion poussée sur l'élaboration d'un plan de développement des collections. Cette évaluation devrait permettre de définir les étapes réalisables à court et à moyen terme. Il a été également convenu que j'étudierais plus particulièrement le statut des ouvrages scientifiques et techniques afin d'enrichir la réflexion menée sur ce thème dans le cadre de mon mémoire d'étude.

## 2. Méthodologie

Pour mieux comprendre l'organisation de la section des adultes, j'ai d'abord interrogé tous les agents qui constituent actuellement l'équipe. A raison de 30 minutes à une heure par personne, ces entretiens se sont étalés sur une semaine, en fonction de la disponibilité de chacun. Chaque personne a évoqué son profil de poste, son travail et les éventuelles distorsions entre les tâches réellement effectuées et les activités définies dans ce profil. J'ai également demandé quels étaient, selon eux, les points susceptibles d'être améliorés dans l'organisation de leur travail. Il s'agissait aussi de présenter mon travail aux personnes que j'allais côtoyer pendant trois mois. Ces entretiens ont donné lieu à une synthèse présentée au cours d'une réunion de section. Ce document a été enrichi au fil du stage grâce aux observations faites sur le terrain et présenté en Comité de direction (*cf.* annexe 4-1, p. XXIX-XXXI).

Dans un deuxième temps, j'ai rencontré les responsables des autres sections de la Médiathèque : bibliobus, discothèque, jeunesse. Je souhaitais en effet comparer les habitudes de travail des différentes sections d'une Médiathèque dont l'organisation cloisonnée ne favorise guère les échanges transversaux, surtout en matière de politique documentaire.

### **3. La section adulte**

#### **3.1. Contexte**

Les fonds de la Médiathèque et notamment ceux de la section des adultes ont connu un véritable développement à partir de 1995. Les bibliothécaires suivaient alors attentivement des procédures que l'équipe avait instaurées pour optimiser la gestion des collections. Cette rigueur connaît cependant un certain fléchissement depuis 3 ou 4 ans. En quelques années, plusieurs bibliothécaires se sont succédés à la tête de la section des adultes, d'où un manque de continuité évident dans l'organisation du travail et dans la réflexion sur la politique d'acquisition. Un nouveau responsable est arrivé le 16 septembre dernier. La situation était donc propice à une réflexion sur les pratiques des bibliothécaires de l'équipe et à une analyse du fonctionnement de la section, afin que soient fixés de nouveaux objectifs.

#### **3.2. Etat des lieux**

On remarque d'abord l'absence d'évaluation des collections dont la principale cause est l'obsolescence du système informatique : l'obtention des statistiques repose sur un langage de requête complexe, nécessitant l'apprentissage d'un vocabulaire et d'une syntaxe spécifique. Il est ainsi difficile d'évaluer l'importance des collections par domaines (pour les documentaires) ou par genres (pour la fiction), le taux de rotation suivant cette même partition, l'âge des documents.

Au niveau des acquisitions, les procédures n'ont pas été formalisées et on peut constater un manque de rigueur et une certaine désorganisation. Par exemple, une librairie fournit chaque mois un office d'ouvrages de fiction. Il est théoriquement prévu une réunion mensuelle pour sélectionner ces ouvrages. Dans les faits, cette périodicité est rarement respectée, en raison de l'absence d'un calendrier précis des acquisitions en fonction des modalités d'achat (sorties en librairie, commandes,

représentants). De même, les acquisitions liées aux animations programmées par la Médiathèque sont souvent préparées dans la précipitation et sans réflexion préalable sur leur cohérence avec le reste du fonds.

D'autre part, on constate une absence de réflexion sur la veille documentaire, sur la répartition des domaines d'acquisition entre les différents agents. Ainsi, sur les 7 agents<sup>8</sup> de la section susceptibles d'acheter des documents, deux bibliothécaires seulement se chargent de la majeure partie des acquisitions, tâche difficilement surmontable pour un résultat satisfaisant si l'on considère le budget d'acquisition de la section (environ 47 200 euros en 2003) .

Le même constat de manque d'organisation et de rigueur a pu être fait au niveau du traitement du document. L'équipe a accumulé un retard considérable pour cataloguer (indexation et saisie) les documents acquis depuis le début de l'année. Quatre agents n'ont jamais suivi de formation à l'indexation Dewey et au format Unimarc. Cette formation est effectuée au coup par coup par leurs collègues quand le planning le permet. De plus, l'hétérogénéité du matériel informatique ne permet la récupération des notices bibliographiques que sur un seul poste de la section.

Ces diverses observations m'ont amené à proposer à l'équipe et à son responsable, avec l'aval de la Direction, des suggestions pour une autre organisation du circuit du document.

### **3.3. Propositions**

#### **3.3.1 Evaluer les collections**

Malgré le caractère obsolète du système informatique, la Médiathèque dispose d'un certain nombre d'indicateurs mais ils concernent essentiellement les prêts et les inscrits. On n'a donc qu'une idée très générale du contenu du fonds et plutôt fondée sur l'observation. Le module "Statistiques" du prochain progiciel devrait permettre l'extraction d'indicateurs indispensables : données sur les différents domaines documentaires et genres romanesques (exemplaires, prêt, rotation, âge des fonds, ...). Cette évaluation permettra le repérage des domaines sous- ou sur-représentés, de fixer des objectifs précis quant au développement des collections.

---

<sup>8</sup> Parmi les 3 autres personnes de la section, deux sont chargées de l'équipement des ouvrages, des réparations, du nettoyage ; la troisième travaille à mi-temps au secrétariat

### 3.3.2 Désherber

Cette étape dans le circuit du document a malheureusement été négligée dans l'organisation actuelle de la section des adultes. Si un récolement, suivi d'un désherbage complet des fonds (ouvrages en réserve et en libre-accès), aurait allégé la procédure de "migration" des notices bibliographiques (de l'ancien SIGB vers le nouveau), on peut aussi considérer que le prochain module "Statistiques" facilitera le travail de désherbage à envisager à très court terme. Le travail de désherbage sur les collections en libre-accès devrait notamment contribuer à une plus grande visibilité des collections en libre accès, actuellement peu mises en valeur.

### 3.3.3 Définir une politique d'acquisition

Il s'agira de formaliser les procédures à suivre en distinguant les types d'acquisition (le rétrospectif, le courant) et les différentes modalités (offices, commandes, achats en librairie, représentants) et en établissant un échancier précis. Le protocole précisera notamment la somme allouée à chaque domaine et prendra en compte les acquisitions liées aux animations.

Il conviendra de définir des protocoles de sélection des documents : outils de sélection, répartition entre les bibliothécaires de la sélection par domaines de contenu. Il paraît également primordial de s'interroger sur le niveau des contenus : pour qui développe-t-on ces collections ? quelles sont les priorités en matière de publics visés ?

Dans la perspective d'une ouverture des collections de la Médiathèque sur le multimédia, je suggère également à l'équipe de commencer d'élargir sa sélection à des supports autres que les imprimés (travailler dans une "logique de contenu" plutôt que dans une "logique de mise à disposition" comme le préconise Bertrand Calenge).

On a vu que les sections de la Médiathèque travaillaient de manière très cloisonnée. Pour assurer une meilleure cohérence des fonds, il semble important de développer la réflexion initiée entre la section jeunesse et la section adultes sur les acquisitions du fonds "Ado". De même, il serait intéressant d'assurer une complémentarité et une cohérence entre les fonds de la section des adultes et ceux du bibliobus : il s'agirait surtout de développer une concertation entre les deux équipes au niveau des commandes. Il pourrait par exemple être envisagé un office commun aux deux sections pour les ouvrages de fiction et des discussions régulières pour la sélection des documentaires.

### 3.3.4 Réorganiser le circuit du document

L'un des objectifs est de réduire le temps passé au traitement du document afin de privilégier le travail de sélection. Il s'agira de préciser le rôle de chaque bibliothécaire en fonction des différentes étapes de ce circuit : pointage des documents, indexation, saisie, équipement, mise à disposition. En ce qui concerne l'indexation des documents, il serait intéressant de travailler sur des listes de cotes validées ou d'adapter la Dewey pour faciliter l'accès à certains fonds (fonds Emploi-Formation, Informatique).

L'aménagement actuel des rayonnages de la section des adultes date de 1995. Il semble aujourd'hui nécessaire de modifier l'agencement des collections afin d'améliorer la mise en valeur des fonds (prise en compte notamment des sources de lumière). Dans cette perspective, il serait souhaitable de revoir la signalétique pour faciliter la démarche du lecteur : uniformiser la forme et la position des cotes, préciser le contenu des sous-domaines sur les étagères, ...

### 3.3.5 Se former

D'une manière générale, il faut souligner le manque de culture informatique d'une partie importante du personnel (méconnaissance de l'environnement Windows, des moteurs de recherche sur Internet, ...). Le personnel souligne à ce propos l'insuffisance des formations qu'ils ont pu suivre (initiation à Word, à Internet) et l'absence de prise en considération, dans l'organisation de ces séances, des niveaux très inégaux de maîtrise de l'outil informatique.

Une remise à niveau des compétences dans l'utilisation des outils informatiques et bibliothéconomiques s'avère donc incontournable. Si une formation sur l'indexation Rameau a été demandée pour compléter la formation dispensée dans le cadre de la réinformatisation de la médiathèque, il est aussi indispensable que les agents comprennent l'environnement Windows et maîtrisent le catalogage en format Unimarc de même que la classification décimale Dewey.

De même, j'ai suggéré d'envisager l'intervention d'un professionnel pour une présentation du paysage éditorial (maisons d'édition, collections, ...) afin de compléter la formation en interne (prévue pour la fin du semestre 2004) sur la mise en place d'une politique documentaire.

La directrice de la Médiathèque et le responsable de la section des adultes considèrent que ces observations, présentées par une personne extérieure au service portant un regard neuf et objectif sur la situation, peuvent favoriser la réflexion au sein de l'équipe en termes de politique documentaire et de mise en valeur des collections.

### **3.4. Réflexion sur les Sciences et Techniques**

La Médiathèque de Noisy-le-Grand fait partie des équipements où les Sciences et Techniques sont des domaines peu suivis, négligés, voire à l'abandon en ce qui concerne certaines divisions. En dehors d'acquisitions régulières dans des domaines liés à la vie pratique ou réalisées à l'occasion d'animations, les agents rechignent à travailler sur ces fonds. Cette situation fait ainsi partie des exemples qui vont étayer la réflexion que je mène actuellement pour mon mémoire d'étude sur le statut des sciences et techniques dans les bibliothèques de lecture publique.

La dernière réunion de la section des adultes à laquelle j'ai assisté a été l'occasion d'évoquer les particularités de l'édition française dans les domaines scientifiques et techniques.

## **4. Autres activités**

### **4.1. Travail sur le fonds professionnel**

Ce fonds est actuellement situé dans le bureau des bibliothécaires de la section des adultes (espaces internes). Constitué à l'intention des équipes, il est composé d'ouvrages de bibliothéconomie, d'annuaires, de bibliographies sélectives, de dictionnaires et des exemplaires de *Livres Hebdo* (conservés sur 2 ans). Y sont également conservés des classeurs où sont archivés sujets de concours, synthèses sur les formations suivies par les agents, un peu de littérature grise (rapports, enquêtes, bibliographies réalisées par d'autres bibliothèques) et de catalogues d'éditeurs. Il semble cependant avoir été négligé ces derniers temps : les informations contenues dans certains ouvrages sont devenues obsolètes et certains documents ne sont ni indexés ni saisis ni classés. On peut aussi regretter que la revue *Bulletin des bibliothèques de France* ne soit pas conservée à cet étage.

J'ai donc proposé à la direction de désherber ce fonds et de préparer une commande d'ouvrages validée par le responsable de la section des adultes (*cf.* annexe 4-3, p. XXXIII-XXXV). Les documents sélectionnés sont des outils liés au travail quotidien des équipes (normes, manuels, bibliographies sélectives) mais également des outils pour préparer les concours, s'informer sur les réflexions menées par les professionnels des bibliothèques.

#### **4.2. Les réunions**

Au cours du stage, il m'a été permis de suivre les comités de direction, des réunions de la section des adultes, des réunions d'animation.

Tous les 15 jours, le jeudi à 10 heures, le Comité de direction réunit la directrice de la Médiathèque, son adjointe, les coordonnateurs de projet (selon l'ordre du jour), les responsables de chaque section, une secrétaire. Il s'agit avant tout de faire circuler l'information, de rappeler les objectifs et les échéances, d'évaluer le travail accompli, d'arbitrer (*cf.* annexe 3-1, p. XIV). L'ordre du jour est fixé par la direction mais prend en compte les propositions des participants. Chaque comité fait l'objet d'un relevé de décisions diffusé après validation de la direction auprès des agents (*cf.* annexe 3-1, p. XV-XVI). Au cours de ces comités, j'ai pu prendre régulièrement la parole pour évoquer l'état d'avancement de mon travail et donner mon avis sur certains dossiers traités (*cf.* annexe 4-2, p. XXXII).

La réunion qui réunit tout le personnel de la section adultes a lieu tous les jeudis après-midi. Elle permet au responsable de présenter un compte rendu du Comité de direction et de prendre en compte les commentaires de ses agents qu'il transmettra par la suite à la direction au cours du comité suivant. C'est aussi l'occasion de rappeler les objectifs fixés lors des autres réunions, de recadrer l'organisation du travail et d'évaluer les actions menées depuis la semaine précédente. Cette réunion assure le relais entre direction et personnel et s'avère d'autant plus indispensable en cette rentrée avec l'arrivée d'un nouveau responsable et la définition de nouveaux objectifs pour la section.

Des réunions d'animation sont également organisées régulièrement afin de préparer le programme, de faire le point sur les projets et d'assurer le suivi des actions engagées. Leur périodicité varie en fonction de la densité du calendrier.

J'ai également pu assister aux réunions organisées pour préparer la réinformatisation de la Médiathèque. L'étape essentielle du travail à réaliser en amont s'avère être le paramétrage de la migration des notices de l'ancienne base vers la nouvelle.

### **4.3. Les animations**

Ce stage a été également l'occasion de participer à la préparation d'un certain nombre d'animations organisées par la Médiathèque (mise en place d'une exposition sur Albert Camus, Café littéraire sur l'Algérie) ou d'y assister (soirée Contes, Café littéraire avec l'écrivain Philippe Besson).

## **5. Le métier de conservateur**

Dans une note interne envoyée au Directeur Général des Services de la ville de Noisy-le-Grand, Claire Presse a demandé le recrutement d'un conservateur. Elle appuie cette demande en évoquant les données de la Direction du Livre et de la Lecture relatives au nombre de postes d'encadrement préconisé et en rappelant les nombreuses tâches qui lui incombent et qu'elle ne peut plus assumer seule sans y consacrer une partie de son temps libre :

- encadrement des équipes : suivre et soutenir les équipes, fixer des objectifs, évaluer les actions, le service rendu au public, gérer les conflits, préparer et animer le Comité de direction ;
- gestion administrative : participer aux réunions structurelles avec les autres services municipaux, les partenaires, les institutions (DRAC, Conseil Général, Salon du livre de jeunesse, Association des bibliothèques en Seine-Saint-Denis), suivre les courriers, dossiers, enquêtes, bilans, préparer les budgets, les demandes de subventions, les cahiers des charges, les tableaux de bord ;
- animation-partenariat : établir des projets et des programmes, évaluer les actions, rechercher des financements ;
- communication : élaborer le journal, les courriers, invitations, circulaires, communiqués de presse, gérer les droits d'auteur.

Cette énumération montre la complexité des missions du conservateur territorial. L'évolution permanente de ses missions me semble être l'intérêt principal de ce métier. Une curiosité pour les réflexions menées sur la profession, un dialogue régulier avec d'autres professionnels des bibliothèques doivent permettre au conservateur de s'adapter à cette évolution et d'en comprendre les enjeux.

S'il fallait résumer en quelques mots les aptitudes et attitudes nécessaires à l'exercice du métier de conservateur je dirais qu'il s'agit d'avoir l'esprit d'initiative, de savoir fixer des objectifs précis, déterminer les moyens à mettre en place pour les atteindre et évaluer les actions menées ; de développer des "talents" de négociateur indispensables tant pour la gestion des équipes que pour le dialogue avec la tutelle, en gardant toujours en point de mire le service à rendre au public.

*"Curiosité intellectuelle, attention aux mouvements de la création, à la vie des idées, à l'évolution des savoirs, capacité à communiquer, à mettre en relation une demande et une offre : voilà à quoi il faut tendre."<sup>9</sup>*

---

<sup>9</sup> Dominique Peignet, "Concevoir la bibliothèque et le métier de bibliothécaire dans leur environnement", in Association des bibliothécaires français, *Le Métier de bibliothécaire*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003, p. 64.

## Conclusion

Ce stage m'a confortée dans l'idée de vouloir exercer avec conviction le métier de conservateur dans une bibliothèque de lecture publique dont il me semble indispensable de rappeler les missions fondamentales.

Il s'agit d'abord d'une mission d'information et de documentation s'appuyant sur des collections encyclopédiques prenant en compte la pluralité des opinions. Les bibliothèques se doivent ainsi de constituer des lieux où "l'honnête homme" du XXIème siècle trouvera les connaissances qui enrichiront sa réflexion. Les bibliothèques assurent également une mission de formation à la fois initiale et continue. Complémentaire de l'enseignement, elles doivent proposer des documents utiles pour le travail scolaire et universitaire mais aussi des outils pour l'auto-formation à l'intention des publics souvent confrontés aujourd'hui à un monde du travail très mouvant. Enfin, la bibliothèque publique a une mission liée aux loisirs et au développement culturel. Lieu de loisir et de détente, elle peut être le lieu d'échanges et de découvertes.

*"Le bibliothécaire aujourd'hui, au-delà des techniques et pratiques qu'il doit mettre en œuvre, de la connaissance des documents à conserver et à proposer, doit aussi savoir appréhender son environnement sociologique, économique, politique et savoir placer la bibliothèque au cœur de la société contemporaine, pour en faire un outil démocratique, offrir à tous les citoyens les moyens de s'informer, de se former et de se cultiver."<sup>10</sup>*

---

<sup>10</sup> Association des bibliothécaires français, *ibid.*, 4<sup>ème</sup> de couv.

## Bibliographie

### Noisy-le-Grand

Anne Sereine BERLOTTIER, *Stage effectué à la Médiathèque de Noisy-le-Grand : rapport de stage*, Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

MEDIATHEQUE DE NOISY-LE-GRAND, *Les chiffres clés 2002* (document interne).

VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *Guide la ville 2003*.

### Normes et indicateurs

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales, bibliothèques des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2000*, Paris : Direction du livre et de la lecture, 2002.

Gérald GRUNBERG, dir. *Bibliothèques dans la cité : Guide technique et réglementaire*, Paris : Le Moniteur, 1996.

### Politique documentaire

Bertrand CALENGE, *Les politiques d'acquisition*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994.

Bertrand CALENGE, *Conduire une politique documentaire*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999.

Thierry GIAPPICONI, Pierre CARBONE, *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1997.

Thierry GIAPPICONI, *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2001.

Anne KUPIEC, *Bibliothèques et évaluation*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994.

Claudine LIEBER, Françoise GAUDET, *Désherber en bibliothèque*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999.

# Table des annexes

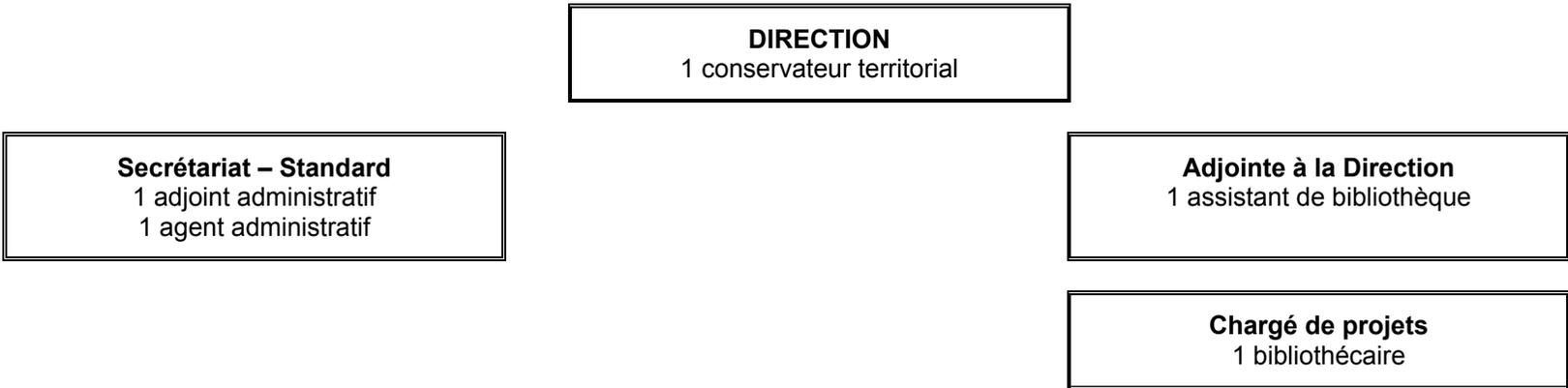
<b>ANNEXE 1 : PLAN DE LA VILLE DE NOISY-LE-GRAND .....</b>	<b>I</b>
<b>ANNEXE 2 : FONCTIONNEMENT DES SERVICES .....</b>	<b>III</b>
ANNEXE 2-1 : ORGANIGRAMME.....	V
ANNEXE 2-2 : DONNÉES FONCTIONNELLES .....	VI
<b>ANNEXE 3 : SUPPORTS DE COMMUNICATION .....</b>	<b>XII</b>
ANNEXE 3-1 : COMMUNICATION INTERNE. DOCUMENTS RELATIFS AU COMITÉ DE DIRECTION .....	XIII
ANNEXE 3-2 : COMMUNICATION EXTERNE. ....	XVII
<b>ANNEXE 4 : DOCUMENTS RÉDIGÉS PENDANT LE STAGE .....</b>	<b>XXVIII</b>
ANNEXE 4-1 : LA GESTION DES COLLECTIONS AU SEIN DE LA SECTION ADULTE. ÉTAT DES LIEUX ET PISTES DE TRAVAIL.....	XXIX
ANNEXE 4-2 : MISE EN PLACE D'UNE RÉFLEXION SUR LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE ..	XXXII
ANNEXE 4-3 : COMMANDE POUR LE FONDS PROFESSIONNEL .....	XXXIII
<b>ANNEXE 5 : CALENDRIER.....</b>	<b>XXXVII</b>

# **Annexe 1 : Plan de la ville de Noisy-le-Grand**



## **Annexe 2 : Fonctionnement des services**

**Annexe 2-1 : Organigramme**



<b>SECTION ADULTES</b>	<b>SECTION JEUNESSE</b>	<b>DISCOTHEQUE</b>	<b>BIBLIOBUS</b>
<i>1 responsable (assistant qualifié)</i>	<i>1 responsable (assistant qualifié)</i>	<i>1 responsable (bibliothécaire)</i>	<i>1 responsable (assistant qualifié)</i>
2 assistants qualifiés, 2 agents qualifiés, 1 agent du patrimoine, 1 adjoint administratif, 3 agents administratifs	1 assistant qualifié, 1 agent qualifié, 6 agents du patrimoine, 1 assistant en disponibilité	1 assistant qualifié, 1 assistant 1 agent du patrimoine 1 adjoint administratif, 1 agent administratif	1 conducteur spécialisé 1 agent du patrimoine

## Annexe 2-2 : Données fonctionnelles

### ▪ Principaux indicateurs :

**Tableau 1 : la Médiathèque de Noisy-le-Grand comparée aux profils moyens (Données DLL pour l'année 2000).**

Indicateurs	Bibliothèque d'une commune de 50 000 habitants	Médiathèque de Noisy-le-Grand (58 217 habitants)	Bibliothèque d'une commune de 70 000 habitants	Moyennes nationales
-------------	--	--	--	---------------------

<b>Le personnel</b>				
Dépenses	880 487 euros	<b>973 109 euros</b>	1 140 802 euros	
Dépenses par habitant	18,45 euros	<b>16,71 euros</b>	19,96 euros	<b>14,87 euros</b>
Nombre d'emplois	30,1	<b>32</b>	40,4	
Emplois spécifiques	19	<b>25</b>	23,9	

<b>Les collections</b>				
Imprimés (hors patrimoine)	144 796	<b>147 821</b>	174 607	
- Par habitant		<b>2,54</b>		<b>2,9</b>
- Section enfants	33,2 %	<b>40,12 %</b>	30,2 %	
- Section adultes	66,8 %	<b>59,87 %</b>	69,8 %	
Phonogrammes	11 219	<b>16 862</b>	17 445	
- Pour 100 hts		<b>28,96</b>		<b>24,4</b>
Vidéogrammes	2737	<b>5 044</b>	3 176	
- Pour 100 hts		<b>8,66</b>		<b>4,6</b>
DVD		<b>677</b>		
Cédéroms	350	-	396	

<b>Les acquisitions</b>				
Imprimés	8 282	<b>9 717</b>	9 975	<b>5 717 856</b>
- Pour 100 hts	16,56	<b>15,75</b>	14,25	<b>16,5</b>
Abonnements en cours	265	<b>205</b>	333	
Phonogrammes	1 268 <sup>1</sup>	<b>1 648</b>	1 452 <sup>2</sup>	
Vidéogrammes	502 <sup>3</sup>	<b>520</b>	604 <sup>4</sup>	
Cédéroms	172	<b>0</b>	155	
Dépenses	139 961 euros	<b>152 196 euros</b>	158 430 euros	
Dépenses par habitant	2,91 euros	<b>2,61 euros</b>	2,60 euros	<b>2,44 euros</b>

<sup>1</sup> Les B.M. de cette catégorie ayant une collection supérieure à 3000 phonogrammes ont acquis en moyenne 1366 exemplaires.

<sup>2</sup> Les B.M. de cette catégorie ayant une collection supérieure à 3000 phonogrammes ont acquis en moyenne 1546 exemplaires.

<sup>3</sup> Les B.M. de cette catégorie ayant une collection supérieure à 1000 vidéogrammes ont acquis en moyenne 584 vidéogrammes.

<sup>4</sup> Les B.M. de cette catégorie ayant une collection supérieure à 1000 vidéogrammes ont acquis en moyenne 758 vidéogrammes.

Indicateurs	Bibliothèque d'une commune de 50 000 habitants	Médiathèque de Noisy-le-Grand (58 217 habitants)	Bibliothèque d'une commune de 70 000 habitants	Moyennes nationales
<b>Le public et le prêt</b>				
Emprunteurs	9 166	<b>7 748</b>	10 870	
- Enfants	36,9 %	<b>36,34 %</b>	36,4 %	
- Adultes	63,1 %	<b>63,66 %</b>	63,6 %	
Taux	19,4 %	<b>13,30 %</b>	16,2 %	<b>17,6 %</b>
Prêts tous documents par emprunteur inscrit	32,78	<b>41,31</b>	31,91	<b>28,7</b>
Prêts d'imprimés	219 468	<b>220798</b>	250 472	
Prêts de phonogrammes	55 215	<b>66260</b>	70 319	
Prêts de vidéogrammes	25 802	<b>43905</b>	26 084	
<b>Horaires d'ouverture hebdomadaire</b>				
Nombre de jours	5	<b>5</b>	5,1	<b>4,3</b>
Nombre d'heures	30 h 17	<b>31 h</b>	32 h 17	<b>19 h 12</b>
<b>Les locaux</b>				
Surface	2 747 m <sup>2</sup>	<b>2 600 m<sup>2</sup></b>	2 651 m <sup>2</sup>	
Surface par habitant	0,05 m <sup>2</sup>	<b>0,04 m<sup>2</sup></b>	0,04 m <sup>2</sup>	<b>0,05</b>
Places assises	205	<b>108</b>	199	
Annexes	2,3 <sup>5</sup>	<b>0</b>	2,5	
Bibliobus		<b>1</b>	1,1 <sup>6</sup>	

<sup>5</sup> 79,3 % des établissements ont au moins une annexe et 37,9 % ont un bibliobus.

<sup>6</sup> 58 % des établissements ont au moins un bibliobus.

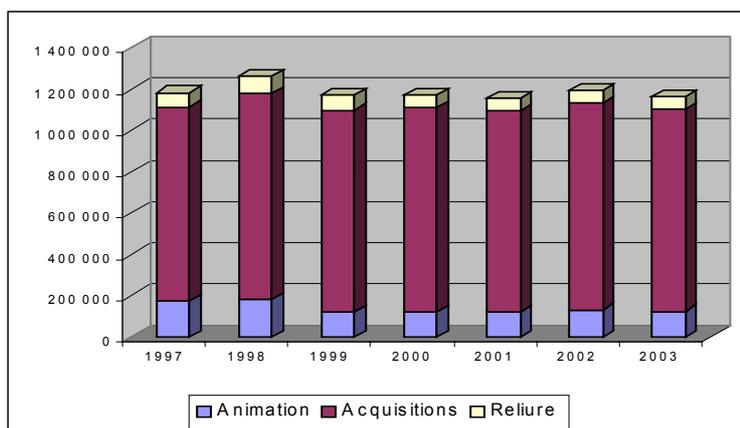
## ▪ Budget

**Tableau 2 : Dépenses et recettes (en euros)**

Dépenses propres à la bibliothèque	Investissement	Fonctionnement
Personnel		973 109
Documents : acquisitions		152 196
Documents : reliure, équipement		9 147
Maintenance informatique		13 747
Animations		20 400
Bâtiment	8280	
Equipement mobilier	7627	
<b>Total</b>	<b>15 907</b>	<b>1 168 599</b>

Recettes propres à la bibliothèque	
Droits d'inscription perçus dans l'année	<b>52 030</b>

**Tableau 3 : Evolution du budget de fonctionnement de 1997 à 2003 (en francs et en euros)**



	1997		1998		1999	
	F	E	F	E	F	E
Animations	174 978	26 675	185 000	28203	121 800	18 568
Acquisitions	938 206	143 029	995 000	151 687	977 000	151 992
Reliure	70 000	10 671	80 000	12 196	70 000	10 671
<b>TOTAL</b>	<b>1 183 184</b>	<b>180 375</b>	<b>1 260 000</b>	<b>192 086</b>	<b>1 168 800</b>	<b>199 799</b>

	2000		2001		2002	
	F	E	F	Euros	Francs	Euros
Animations	122 000	18 599	122 000	18 599	133 812	20 400
Acquisitions	990 000	150 925	973 000	148 333	998 340	152 196
Reliure	60 000	9 147	60 000	9 147	60 000	9 147
<b>TOTAL</b>	<b>1 172 000</b>	<b>178 671</b>	<b>1 155 000</b>	<b>176 079</b>	<b>1 192 152</b>	<b>181 743</b>

	2003	
	F	E
Animations	125 970	19 204
Acquisitions	977 783	149 062
Reliure	59 036	9000
<b>TOTAL</b>	<b>1 162 789</b>	<b>177 266</b>

**Tableau 4 : Répartition des dépenses d'acquisition par support (en euros).**

Support	Montant	Proportion
Imprimés	96 041	
- Adultes	56 496	37,12 %
- Enfants	39 545	25,98 %
Périodiques (205 titres)	12 660	8,31 %
Phonogrammes	29 636	19,47 %
Vidéogrammes	13 859	9,10 %
Cédéroms	0	
<b>TOTAL</b>	<b>152196</b>	

**Tableau 5 : Budget "Acquisitions" (en euros), par article.**

Articles	2003
Bibliothèque	
- Adultes	47 200
- Jeunesse	30 000
- Bibliobus	18 000
- Périodiques	12 562
Disco-Vidéothèque	41 300
<b>TOTAL</b>	<b>149 062</b>

## ▪ Personnel

**Tableau 6 : Effectif en activité à la Médiathèque au 1<sup>er</sup> septembre 2003.**

Type Personnel	Filière culturelle	Filière administrative	Nbre de personnes	Nbre d'emplois (en équivalent temps plein)
Agents titulaires				
Catégorie A	3		3	3
Catégorie B	10		10	9,8
Catégorie C	12	7	19	20
Total Titulaires	25		32	31,8
Agents non titulaires		1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>32,8</b>

Soient 75,75 % d'emplois spécifiques.

## ▪ Collections

**Tableau 7 : Données générales. Année 2002.**

Support	Nombre d'exemplaires			Proportion
	Adultes	Jeunes	Total	
Imprimés	88505	59316	147821	86,13 %
- Livres	66272	52985	119257	69,48 %
- Périodiques (205 titres)	21253	4966	26219	15,28 %
- Livres-cassettes	44	1032	1076	0,63 %
- Dossiers	496	331	827	0,48 %
- Partitions	440	2	442	0,26 %
Audiovisuel	21399	2410	23809	13,87 %
- Cassettes (livres lus)	456	554	1010	0,59 %
- Diapositives	0	88	88	0,05 %
- Disques compacts	16174	688	16862	9,82 %
- Disques laser vidéo	120	8	128	0,07 %
- Cassettes vidéo	4052	992	5044	2,94 %
- DVD	597	80	677	0,39 %
<b>TOTAL</b>	<b>109904</b>	<b>61726</b>	<b>171630</b>	

**Tableau 8 : Nombre de documents par section (tous supports confondus)**

Localisation	Nombre d'unités <sup>7</sup>	Proportion
Bibliothèque adultes	80 294	46,78 %
Bibliothèque jeunes	49 869	29,06 %
Bibliobus adultes	7 068	4,11 %
Bibliobus jeunes	10 076	5,87 %
Discothèque adultes	22542	13,13 %
Discothèque jeunes	1 781	1,04 %
<b>TOTAL</b>	<b>171 630</b>	

**Tableau 9 : Documents acquis et éliminés en 2002**

	Nbre de documents achetés	Nbre de documents éliminés ou perdus
Imprimés	9717	3788
- Adultes	4772	857
- Enfants	4945	2931
Phonogrammes	1648	26
Vidéogrammes	520	0
Cédéroms	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>21602</b>	<b>7602</b>

<sup>7</sup> Prend en compte les exemplaires de périodiques ainsi que les ouvrages conservés dans la réserve.

## ▪ Le public

**Tableau 10 : Les habitants de Noisy-le-Grand, par tranche d'âge (résultats du recensement de 1999).**

Comparaison	Noisy-le-Grand	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Jeunes (0 – 19 ans)	29 %	28 %	25 %
Adultes			
- 20 - 59 ans	59 %	57 %	58 %
- 60 - 74 ans	8 %	10 %	11 %
- 75 ans ou +	3 %	5 %	6 %

**Tableau 11: Usagers actifs au 31 décembre 2002, par tranche d'âge.**

Type de lecteurs	Nombre d'inscrits actifs	Proportion (hors collectivités)	
Jeunes (0 –18 ans)	3811	49,18 %	
- Enfants (0 – 14 ans)	2816		36,34 %
- Adolescents (15 – 18 ans)	995		12,84 %
Adultes (+ de 18 ans)	3937	50,81 %	
Collectivités	288		
<b>TOTAL</b>	<b>8036</b>		

**Tableau 12 : Population noisienne inscrite et active à la médiathèque, par tranche d'âge.**

Type de lecteurs	Nombre d'inscrits actifs	Pourcentage <sup>8</sup> d'inscrits actifs
Jeunes (0 –18 ans)	3811	21,82 %
Adultes (+ de 18 ans)	3937	9,66 %
<b>TOTAL</b>	<b>7748</b>	<b>13,30 %</b>

**Tableau 13 : Nombre de personnes reçues à la médiathèque ou au bibliobus dans le cadre de réception de groupes**

Section	Nombre de personnes
Bibliothèque jeunes	9290
Bibliothèque adultes	1090
Bibliobus	3446
Disco-vidéothèque	1861

Fréquentation : 287 781 visiteurs.

**Tableau 14 : Nombre et répartition des prêts par support.**

Support	Nombre de docs	Proportion
Imprimés	220798	66,55 %
- Adultes	91973	27,72 %
- Jeunes	128825	38,83 %
Phonogrammes	66260	19,97 %
Vidéogrammes	43905	13,23 %
<b>TOTAL</b>	<b>331763</b>	

Soient 5,69 documents prêtés par habitant.

<sup>8</sup> Le pourcentage par tranche d'âge est ici approximatif : le recensement prenant en compte le nombre de jeunes de moins de 20 ans (soit 0 à 19 ans), la médiathèque les dénombrant dans cette catégorie jusqu'à l'âge de 18 ans.

## **Annexe 3 : Supports de communication**

### **Annexe 3-1 : Communication interne. Documents relatifs au Comité de direction**

- Mode d'emploi
- Relevé de décisions

**Médiathèque**  
 Espace Michel Simon  
 36 Rue de la République  
 93160 Noisy-le-Grand  
 ☎ 01.55.85.09.10.

CP/ND

Septembre 2003

# Comité de Direction

## Mode d'emploi

### **OBJECTIFS**

Permettre aux cadres participants de la Médiathèque – et par leur intermédiaire, à l'ensemble des agents – de :

- ☞ **s'informer** des différentes activités et des résultats obtenus,
- ☞ **d'échanger** sur des projets, de fixer les échéances et d'évaluer les décisions prises,
- ☞ **comprendre** et **intégrer** dans leurs actions les projets ou les objectifs,
- ☞ **intégrer** les contraintes et exigences venant des autres services,
- ☞ **renforcer** la cohésion de l'équipe d'encadrement et la cohérence des décisions dans le cadre des orientations définies par la municipalité et la direction.

### **PERIODICITE ET DUREE**

Tous les quinze jours (sauf cas exceptionnel) le jeudi à 10 heures.

### **PARTICIPANTS**

- la direction et les cinq responsables de section (adulte, jeunesse, bibliobus, discothèque-vidéothèque, partenariat-animation - ou domaines d'activités)
- ou leur adjoint ou représentant en leur absence.
- les responsables ou coordonnateur de projets

### **DEROULEMENT**

Eventuellement Point Animation : Si ce point est rapide et ne donne pas lieu à une réunion d'animation..

Ordre du Jour fixé par la directrice :

- en fonction du calendrier (période des bilans) et des évènements survenus entre deux comités de direction (voir pour action dans le relevé de décisions).
- le point sur les sollicitations extérieures et les réponses à donner,
- questions diverses abordées sur proposition des participants.

### **RELEVE des décisions**

Etabli par le secrétariat et diffusé dans les 3 à 4 jours.

**C'est le lieu idéal pour faire valider des projets et pour permettre l'arbitrage après concertation.**

Comité de direction Jeudi 16 octobre 2003

**RELEVÉ DE DECISIONS***Participants : Claire, Marie-Jo, Nadine, Pascal, Yann, Jean-Claude, Eric et Catherine R.*

Décisions	Pour action / info	Echéance	Fait
<p>♦ <b>ORDRE DU JOUR :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Séminaire Audit management :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats</li> <li>- attente des travaux de l'audit</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b>Françoise Lemaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du temps de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Voir projet pour C.T.P.</li> <li>. Vos observations pour le prochain comité</li> </ul> </li> <li>- Modalités des heures supplémentaires et des récupérations</li> <li>- Prévision badgeuse,...</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b>Orphée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réunion ven 14/11 de 9h à 17-18h</b> avec la responsable du projet de réinformatisation sur Noisy-le-Grand : Emmanuelle APPRIOU Tél. 04.66.32.07.49 (ce numéro sera celui de la maintenance également).</li> <li>- <b>Fermeture de la Médiathèque :</b> <b>Pour formation de l'équipe entière du 16 au 28/02/2004 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Prévoir des groupes de formation de 10 personnes</b></li> <li>- Roulement pour les congés en fonction des dates de formations</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>A suivre</b></p> <p><b>Responsables de section</b></p> <p><b>Coordination Pascal Groupe informatique 5 responsables section + Catherine M.,Brigitte, Patrick N, Olivier + Pascal, Marie-Jo</b></p> <p><b>Responsables de section</b></p>	<p><b>Jeu 06/11 à 10h</b></p> <p><b>du 16 au 28/02/04</b></p>	



### **Annexe 3-2 : Communication externe.**

- ❑ Charte des collections de la Médiathèque
- ❑ Modalités d'inscription
- ❑ Fiche Action

# Médiathèque

Espace Michel Simon

36 rue de la République  
93160 Noisy-le-Grand

**Claire Presse**

**Directrice**

☎ 01 55 85 09 10

CP/CR

## Charte des collections

**La présente charte des collections a pour objet de présenter les objectifs généraux de la médiathèque ainsi que leur mode d'organisation en général.**

Elle détermine les principes selon lesquels sont constituées les collections de documents.

- 1) Présentation de la Médiathèque de Noisy-le-Grand
- 2) Objectifs généraux
- 3) Secteurs documentaires
- 4) Politique documentaire
- 5) Demandes des lecteurs
- 6) Dons et legs
- 7) Fournisseurs
- 8) Responsabilités

### **1) Présentation de la médiathèque municipale de Noisy-le-Grand**

La Médiathèque est un équipement public, culturel et municipal. En tant que service municipal, elle fonctionne sous la responsabilité des instances politiques et administratives de la Ville de Noisy-le-Grand. En tant que service public, elle assume ses missions en se fondant sur des valeurs d'égalité, de laïcité et de continuité.

La Médiathèque est une bibliothèque publique « *ouverte à tous les membres de la communauté, sans distinction de race, de couleur, de nationalité, d'âge, de sexe, de religion, de langue, de situation sociale ou de niveau d'instruction* ». (Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques - 1972). Par conséquent, la médiathèque concerne aussi bien le public déjà acquis à sa fréquentation que le public potentiel.

La Médiathèque municipale de Noisy-le-Grand est implantée en centre ville. Elle dispose d'un bibliobus comme outil de décentralisation de la lecture dans les quartiers excentrés.

La Médiathèque a développé en outre des services spécifiques tels que :

- le prêt à domicile (Bibadom') pour les lecteurs dans l'impossibilité de se déplacer.
- le partenariat avec les écoles, les établissements sociaux et les associations noiséennes.

La Médiathèque a pour mission de proposer en libre accès, à tous les publics des collections encyclopédiques de documents constamment actualisés sur différents supports : livres, périodiques, disques compacts, vidéogrammes, cassettes. Le fichier des documents est consultable sur minitel sur place comme à l'extérieur.

Ces collections peuvent, pour la grande partie d'entre elles, faire l'objet d'un prêt ; d'autres, dans une moindre mesure, sont réservées à la consultation sur place exclusivement, de façon à rester disponibles en permanence pour les usagers.

Une équipe de bibliothécaires et discothécaires est disponible pour accueillir, orienter, conseiller ou animer.

## **2) Objectifs généraux**

La Médiathèque propose à tous les mêmes accès à la culture et à l'information. Ses services sont offerts sans distinction d'âge, de nationalité, de sexe, de religion, de langue ou de statut social.

Ses missions sont les suivantes :

- Entretien et développer la pratique de la lecture auprès des publics jeunes et adultes. Cela suppose de s'appuyer sur des collections pluralistes, de niveaux de lecture et de compréhension variés, régulièrement tenues à jour. Les divers fonds de la Médiathèque permettent à l'utilisateur de se cultiver, de se distraire, de s'informer, de se former, d'échanger.
- Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle. Le texte, l'image et la musique apportent le plaisir de la découverte et participent à l'enrichissement personnel. La Médiathèque est un lieu de diffusion et de médiation : elle contribue aussi à mettre en valeur des thématiques, des œuvres ou des auteurs.
- Favoriser la formation initiale et permanente, complément des acquis scolaires, universitaires, professionnel ou autres. La Médiathèque encourage la promotion sociale et contribue à l'égalité des chances.
- Etre un lieu de découvertes, de rencontres, d'échanges et de convivialité dans la cité. La Médiathèque informe les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs dans la ville, la nation et l'Union européenne. Elle favorise la diffusion des valeurs républicaines et se fait écho du débat démocratique. Elle porte à la connaissance des usagers le plus grand nombre d'informations pratiques, tant locales que nationales.

En conformité avec les vœux de la Municipalité, la Médiathèque accentue son effort d'ouverture en direction :

- de la petite enfance
- du milieu scolaire
- du secteur socio-éducatif
- des publics défavorisés
- des publics empêchés ou handicapés.

### **3) Secteurs documentaires**

L'ensemble des documents dont dispose la Médiathèque se répartit principalement entre les secteurs suivants :

#### Section jeunesse

- Collections en libre accès :  
Livres, périodiques, cassettes audio (textes)
- Fonds « Contiliabulle » :  
Ouvrages de référence sur la littérature de jeunesse et le conte à destination des parents, enseignants, animateurs...  
Malles thématiques en direction des partenaires.
- Collections en réserve :  
Livres en prêt indirect

#### Section ado-adultes

- Collections en libre accès :  
Livres, périodiques, cassettes audio (textes)
- Espace « Livr'Ado » en libre accès  
Collection destinée aux adolescents
- Collections en réserve :  
Livres et périodiques en prêt indirect

#### Section discothèque-vidéothèque

- Collections en libre accès :  
C.D., vidéocassettes, D.V.D., partitions, livres, périodiques destinés aux enfants, adolescents et adultes.  
Les documents réservés aux adultes font l'objet d'un signalement spécifique.

#### Bibliobus

- Collections en libre accès et en prêt indirect :  
livres et périodiques à destination des enfants, adolescents et adultes.

#### 4) Politique documentaire

Les collections de documents sont destinées à tous. Elles tendent, dans leur ensemble, à l'encyclopédisme tout en restant variées dans leur niveau de difficulté.

Les documents de la Médiathèque sont achetés pour permettre à l'utilisateur :

- de s'informer (mise à disposition d'informations récentes et pertinentes),
- de se former (documentation complétant les acquis scolaires, universitaires ou professionnels),
- de se cultiver (accès aux œuvres les plus importantes de l'histoire de la littérature et à une documentation de niveau varié dans tous les grands domaines de la connaissance),
- de se divertir (mise à disposition de documents destinés aux loisirs).

L'exhaustivité est exclue : quel que soit le domaine retenu, la Médiathèque ne peut acheter tous les documents dans toutes les langues et sur tous les supports.

Le choix des livres respecte le pluralisme des opinions dans la mesure où ces dernières ne contreviennent pas aux valeurs de la République et à la législation en vigueur (notamment les lois n°72-546 du 1<sup>er</sup> juillet 1972 et 90-615 du 13 juillet 1990 sanctionnant les discriminations ethniques, racistes, religieuses...).

La qualité des textes et des images, la fraîcheur et la véracité des informations sont des critères prioritaires d'acquisition et de rebut.

Les documents achetés sont sélectionnés lors de comités de lecture réguliers constitués de professionnels.

La Médiathèque, dans la mesure de ses moyens, assure un renouvellement régulier de ses collections. Les livres usés, salis, désuets, contenant des informations erronées, sont progressivement mis à l'écart.

Les documents retirés des collections peuvent être soit donnés, soit éliminés, soit conservés dans des fonds particuliers selon la législation en vigueur.

**5) Demandes des lecteurs**

Les demandes d'achat et suggestions des lecteurs sont prises en compte par la Médiathèque dans la mesure du possible. Celles-ci doivent respecter les articles 3 et 4 de la présente charte ainsi que les contraintes budgétaires de l'établissement. Le personnel, soit par écrit, soit oralement, répond à toute demande d'achats.

**6) Dons et legs**

Les dons d'organismes ou de particuliers ne seront acceptés que s'ils correspondent aux critères de sélections définis pour les acquisitions à titre onéreux, afin de respecter la cohérence générale des collections. Ils peuvent être réorientés vers d'autres structures.

**7) Fournisseurs**

La Médiathèque se fournit chez les libraires et les grossistes. Les soldeurs, ou autres fournisseurs, peuvent être ponctuellement sollicités, notamment lors des réassortiments.

**8) Responsabilités**

La politique documentaire de la médiathèque municipale de Noisy-le-Grand est définie par les élus du Conseil municipal sur proposition de la directrice et de toute son équipe.

La présente charte est datée et réactualisable.

Vous la retrouverez sur le réseau :

[www.ville-noisylegrand.fr](http://www.ville-noisylegrand.fr)

# Inscriptions

## Pour obtenir une carte de médiathèque, présenter :

- une pièce d'identité (*carte d'identité ou sécurité sociale ou livret de famille pour les enfants*)
- un justificatif récent de domicile (*quittance EDF...*)
- un justificatif de situation pour les tarifications particulières (*étudiant...*)

Chaque année pour faire valider votre inscription, vous munir de ces documents.

## Si vous souhaitez une inscription générale donnant accès à :

- discothèque - vidéothèque - bibliothèque – bibliobus

faire établir votre carte à la discothèque.

## Si vous ne souhaitez emprunter que des livres ou revues :

L'inscription se fait dans les secteurs concernés : adultes, jeunes ou bibliobus.

Remplir un imprimé d'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 14 ans.

# Tarifs annuels

## Bibliothèque uniquement

<b>Commune :</b>	- Adultes	4,20 euros
	- Jeunes jusqu'à 16 ans, scolaires, Etudiants, Apprentis, CES, Demandeurs d'emploi, Bénéficiaires RMI	gratuit
<b>Hors Commune :</b>	- Jeunes et Adultes	25,50 euros
	- Jeunes scolarisés à Noisy-le-Grand dans le cycle primaire et secondaire	gratuit

## Discothèque-Vidéothèque + Bibliothèque

<b>Commune :</b>	- Adultes	28,50 euros
	- Vidéo	
	- CD	28,50 euros
	- CD + Vidéo ou D.V.D.	47 euros
<b>Hors Commune :</b>	- Jeunes jusqu'à 16 ans, scolaires, Etudiants, Apprentis, CES, Bénéficiaires RMI, Demandeurs d'emploi	
	- Vidéo	16,30 euros
	- CD	16,30 euros
	- CD + Vidéo ou D.V.D.	24,50 euros
<b>Hors Commune :</b>	- Vidéo	101 euros
	- CD	101 euros
	- CD + Vidéo ou D.V.D.	135 euros

## Prêts

Bibliothèque	Bibliobus	Disco-Vidéotheque
6 livres 4 revues 2 cassettes audio  pour 4 semaines	4 livres (maxi 2 BD) 2 revues  pour 4 semaines	4 disques 2 livres ou partitions ou revues musicales 2 Vidéos ou 2 D.V.D. (pour deux semaines)

- Pas plus de deux documentaires sur le même sujet
- Possibilité de réservation et de prolongation
- Des conditions spéciales de prêt sont consenties aux collectivités
  
- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé.

## Horaires

### Médiathèque

Jours	Biblio Ado-Adultes Disco-Vidéotheque	Bibliothèque Jeunesse
Mardi et Vendredi	14h-19h	16h-19h
Mercredi et Samedi	10h-19h	10h-19h
Jeudi	16h-19h	16h-19h

**Horaire d'été : mardi et vendredi 14h-18h, mercredi et samedi 10h-12h 14h-18h**  
**Pendant les vacances scolaires, les horaires de la section des jeunes sont identiques à ceux des adultes.**

### Bibliobus

Mardi	<b>La Varenne</b> : groupe scolaire rue de Verdun <b>Les Yvris</b> : rue Lucien Salles	15h45-17h 17h15-18h30
Mercredi	<b>Les Hauts Bâtons</b> : rue des Hts Roseaux <b>Pavé Neuf</b> : place Pablo Picasso <b>Abeilles</b> : G.S. allée de la Butte aux Cailles <b>Champy</b> : gare RER Noisy/Champs	10h30-12h 14h-15h30 15h45-16h45 17h-18h45
Vendredi	<b>Les Côteaux</b> : groupe scolaire rue du Rond-Point (1 fois sur deux) :	15h15-16h30
Samedi	<b>Les Richardets</b> : place de l'Etoile <b>Champy</b> : gare RER Noisy/Champs	10h30-12h30 14h -16h30

**Pendant les vacances scolaires de Noël, Pâques et d'été, le Bibliobus ne circule pas.**

Noisy-le-Grand, le 1<sup>er</sup> Septembre 2002

<b>FICHE ACTION 2003</b>
--------------------------

<b>TITRE DE LA MANIFESTATION</b>  <b>DATE :</b> <b>du 4 octobre</b> <b>au 27 décembre 2003</b>	<b>« Regards sur l'Algérie »</b>
<b>OBJECTIFS</b>	A l'occasion de l' « Année de l'Algérie » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire découvrir un pays, des cultures méconnues pour certains,</li> <li>- Retrouver des racines pour d'autres à travers la littérature, le cinéma, la musique,...</li> </ul>
<b>EXPOSITIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « <i>A la rencontre de l'Algérie</i> »</li> <li>- « <i>Littératures du Sud – Littératures du Maghreb</i> »</li> <li>- « <i>Albert Camus, frère de soleil et d'amitié</i> »</li> <li>- « <i>Emotions</i> » par Zouhir Boudjema, artiste peintre</li> <li>- « <i>Le Sud de l'Algérie</i> » - Photographies d'Anissa Lahmar</li> <li>- Arts populaires – Intérieur algérien</li> </ul>
<b>RENCONTRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Veillée de contes</b> et musique le vendredi 17 octobre avec <b>Moussa Lebkiri</b>, conteur kabyle et <b>Saliha Bachiri</b>, danseuse, suivie d'un thé à la menthe et pâtisseries par l'association franco-arabe de Pontault -Combault</li> <li>- <b>Rencontres avec les collèves et lycées</b> le mardi 2 et le vendredi 5 décembre toute la journée</li> <li>- <b>Club Livr'ado</b> le samedi 6 décembre à 15h : rencontre avec <b>Aziz Chouaki</b>, auteur</li> <li>- <b>Café littéraire</b> : le samedi 18 octobre : à 15h : présentation de livres sur l'Algérie suivi à 17h30 de l'<b>inauguration des expositions</b> avec une « <i>Performance artistique</i> » du peintre Zouhir Boudjemah.</li> </ul>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>  <b>DISCOGRAPHIE</b>	Algérie Fictions/documentaires Sélection de livres : auteurs invités. Sélection de C.D. et vidéos.

<b>MISE EN OEUVRE</b>	Organisation d'une <b>réunion collèges, lycées</b> : le jeudi 11 septembre 2003 : présentation des expositions, rencontres et partenariats possibles, pour les partenaires à destination des collèges et lycées.
<b>ACTEURS</b> <b>PARTENAIRES</b>  <b>PUBLIC VISE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothécaires adultes et discothécaires</li> <li>- Commissariat El Djazaïr – AFAA Djazaïr</li> <li>- Association « Rencontres Méditerranéennes A. Camus »</li> <li>- A.D.P.F. Association pour la Diffusion de la Pensée Française</li> <li>- Association Valmy</li> <li>- Noiséens dont la Famille Oussalah : reconstitution d'un intérieur algérien</li> <li>- Conteurs</li> <li>- Association franco arabe de Pontault-Combault</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collégiens et lycéens</li> <li>- Professeurs Lettres &amp; Histoire</li> <li>- Public adultes, adolescents, tout public.</li> </ul>

<p><b>CONTACTS<sup>9</sup></b></p> <p><b>. Expositions</b></p> <p><b>. Particulier</b></p> <p><b>. Ecrivain</b></p> <p><b>. Conteur</b></p> <p><b>. Peintre</b></p> <p><b>. Photographe</b></p>	<p>- <b>AFAA Djazaïr : Association Française d'Action Artistique</b> : Mme Allaire, commissaire générale, Rabiba Keniche, coordinatrice et Fabrice Villain : 1 bis av. Villars 75007 Paris tél. 01.53.69.83.97</p> <p>- <b>Ambassade d'Algérie</b> : M. le Conseiller Culturel 50 rue de Lisbonne 75008 Paris – tél. 01.47.66.02.06</p> <p>- <b>Association pour la Diffusion de la Pensée Française</b> : Anne Du Parquet - Ministère des Affaires Etrangères 6 rue Ferrus 75683 Paris Cédex 14 tél. 01.43.13.22.80 ou 01.43.13.22.95 email : <a href="mailto:communication@adpf.asso.fr">communication@adpf.asso.fr</a></p> <p>- <b>Association « Rencontres Méditerranéennes A. Camus »</b> : Andrée Fosty Mairie de Lourmarin 84160 Lourmarin</p> <p>- <b>Cité du Livre</b> : Marcelle Mahasela 8, 10 rue des Allumettes 13090 Aix-en-Provence</p> <p>- <b>Association Valmy</b> : M. Legay 52 bis avenue Jean Jaurès 60700 Pont Sainte Maxence tél. 03.44.26.46.24</p> <p><b>Catherine Camus</b></p> <p><b>Ahmed Oussahla</b></p> <p><b>Aziz Chouaki</b>, auteur</p> <p><b>Moussa Lebkiri</b> – conteur kabyle</p> <p><b>Zouhir Boudjema</b></p> <p><b>Anissa Lahmar</b></p> <p><b>Médiathèque de Noisy-le-Grand</b> : Claire Presse, directrice -Equipe de direction : Marie-Jo Dion, adjointe à la directrice - Bibliothèque adultes &amp; adolescents : Yann Le Tumelin, Nicole Elkaïm, Christine Sassot - Bibliothèque jeunes : Nadine Lefèvre, Arab Boudine -Bibliobus : Jean- Claude Dorothé - Discothèque-vidéothèque : Eric Malterre, Odile Breuillé 36 Rue de la République - 93160 Noisy-le-Grand tél. 01 55 85 09 10 - fax : 01 43 05 99 69 email : <a href="mailto:mediatheque@ville-noisylegrand.fr">mediatheque@ville-noisylegrand.fr</a></p>
---	--

<sup>9</sup> Ne sont notées ici que les coordonnées des institutions et associations partenaires.

## **Annexe 4 : Documents rédigés pendant le stage**

### Annexe 4-1 : La gestion des collections au sein de la section adulte. Etat des lieux et pistes de travail

Impression générale : le nombre de documents imprimés est a priori conforme aux normes préconisées pour une bibliothèque d'une ville de cette taille...mais les dernières acquisitions et ouvrages en bon état semblent noyés au milieu d'ouvrages obsolètes ou peu présentables.

Il semble urgent d'organiser un désherbage, de fixer des priorités dans le cadre d'un plan de développement des collections et de revoir les protocoles d'acquisition.

<p><b>Evaluation</b> <i>On sait à peu près qui emprunte mais on n'a qu'une idée très générale du contenu des fonds.</i></p>	<p>On dispose d'un certain nombre d'indicateurs liés : aux inscriptions au nombre de documents et de prêts par support.</p>	<p>... mais ces données sont insuffisantes : peu d'indicateurs pour évaluer les fonds : - par domaine (pour les documentaires) ; - par genre (pour la fiction) ; - conservés dans la réserve ; (de même que pour évaluer l'âge des collections)</p>	<p>⇒ <b>Redéfinir les indicateurs à insérer dans un nouveau tableau de bord</b></p>
<p><b>Désherbage</b></p>	<p>Existence de plusieurs pièces consacrées aux documents mis en réserve...</p>	<p>... le désherbage des collections en libre-accès est souvent fait au coup par coup au moment du rangement, sans règles et sans concertation</p>	<p>⇒ Rappeler les priorités de la section ⇒ <b>Mettre en place un calendrier</b> (désherbage libre-accès et réserve)</p>
<p><b>Acquisitions</b></p>	<p>Possibilité de travailler avec différents fournisseurs (libraires, représentants, grossistes)</p>	<p>... mais pas de cohérence dans l'organisation des acquisitions.</p>	<p>⇒ <b>Etablir un budget et un calendrier</b> prenant en compte <i>les modes d'acquisition</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- offices ;</li> <li>- commandes ;</li> <li>- achats en librairie ;</li> <li>- représentants</li> </ul> <p><i>et les types :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- thématiques</li> <li>- rachats</li> <li>- nouveautés</li> </ul>

## Etat des lieux et pistes de travail p. 2 (suite)

1. Offices	Bonne représentation du paysage éditorial...	... mais irrégularité des réunions pour la sélection des ouvrages et dispersion des ouvrages dans les sections	⇒ Faire un pré-office pour soulager des "incontournables" (à déterminer ensemble) ⇒ Contrôler les emprunts (tableau à faire remplir), préciser une date butoir pour le retour, tenter d'obtenir un commentaire sur l'ouvrage ! ⇒ Se répartir les ouvrages pour essayer de tous les survoler tous (4 <sup>ème</sup> de couv., 1 <sup>er</sup> chapitre ou autres pour tenter de déterminer le niveau de lecture, évaluer le fonds et la forme...) ⇒ Faire participer toute l'équipe à la sélection
2. Commandes		Manque de rigueur et de coordination pour en matière de <b>veille documentaire</b> : tous les domaines ne sont pas balayés, certains ont été <b>appropriés</b> par des bibliothécaires !	⇒ Fixer des <b>priorités</b> ; ⇒ Etablir <b>un budget précis</b> par domaine, en fonction de ces priorités ; ⇒ Revoir <b>la répartition</b> des acquisitions par agent
3. Achats sur place	La procédure permet les achats de dernière minute ou urgents (cafés littéraires, sujets liés à une actualité brûlante, ...) et également de voir les documents...	...mais les bibliothécaires se concertent peu avant les sorties (risque de doublons)	⇒ <b>Préparer</b> les sorties en tenant compte des priorités définies pour les commandes.
4. Représentants	Tarifs parfois attractifs, présentation d'ouvrages peu présents en librairie...	... mais discours souvent racoleurs sur des documents pas vraiment indispensables (ouvrages obsolètes, sujets déjà bien représentés dans les fonds)	⇒ Garder à l'esprit <b>les objectifs fixés</b> en matière de contenus et de publics visés

**Etat des lieux et pistes de travail p. 3 (fin)**

<b>Traitement du document</b>	Possibilité de récupérer les notices de la base Electre pour les réinjecter dans le catalogue, enrichies des données locales...	... cette opération ne peut actuellement s'effectuer que sur un seul poste et peu de bibliothécaires en connaissent les étapes. Beaucoup de retard au niveau de l'indexation et de la saisie.	⇒ Faire un <b>état des lieux des compétences</b> de chacun ; ⇒ Profiter de l'installation du nouveau SIGB pour <b>former</b> toute l'équipe à la récupération de notices et à l'indexation.
<b>Mise en place</b>	La signalétique générale semble assez précise...	... mais documents peu mis en valeur : pas rangés, trop serrés, mal indexés, en mauvais état. Manque de cohérence dans l'agencement des rayonnages par rapport au fond (domaine) et à la forme (sources de lumière, signalétique au niveau des étagères)	⇒ Revoir <b>le classement</b> ⇒ Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à une liste de <b>cotes validées</b> ⇒ <b>Harmoniser la signalétique</b> entre toutes les sections

## **Annexe 4-2 : Mise en place d'une réflexion sur la politique documentaire**

**Constat :** le taux de lecteurs actifs baisse régulièrement (13,3% en 2002), il est particulièrement faible en ce qui concerne les publics adultes (moins de 10%). Il semble donc urgent de s'interroger sur les orientations prises par les équipes de la Médiathèque notamment en matière d'offre documentaire.

Réfléchir sur la politique documentaire d'un équipement c'est avant tout poser les bases d'une gestion cohérente des fonds afin de mettre en relation de la meilleure manière possible des publics et des collections.

### **Étapes réalisables à court terme (1er semestre 2004)**

#### *1. L'évaluation des collections*

- dépasser le cadre des données demandées par la DLL : enrichir le tableau de bord avec données sur les contenus ;
- s'interroger sur la visibilité des collections : mise en place (agencement) et mise en valeur (animations).

Passer d'une logique de mise à disposition (cloisonnement en fonction des supports) à une logique de contenu (centres d'intérêt, pôles thématiques).

D'autre part, l'animation doit garder un ancrage profond au sein des collections (la Médiathèque se distingue ainsi d'un centre d'action culturelle).

#### *2. Une analyse des publics*

- voir au-delà du cadre des publics captifs : caractéristiques de la population à desservir (données du recensement, environnement scolaire, universitaire, économique, ...)
- envisager une enquête de satisfaction ?

#### *3. L'évaluation de la gestion actuelle des collections :*

- Charte des collections
- protocoles d'acquisition
- circuit du document

### **Après ce travail d'évaluation, il conviendra de :**

- ⇒ définir des objectifs en matière de publics visés et des priorités pour le renouvellement des collections ;
- ⇒ formaliser des procédures (acquisition, désherbage), redéfinir les rôles de chacun ;
- ⇒ développer et consolider des réflexions transversales : sur la cohérence des fonds (fonds ado, multimédia, fonds adultes/bibliobus, ...) et leur visibilité (signalétique, agencement).

Ces différentes étapes pourront aboutir à la mise en place d'un Plan de développement de collections, construit à partir des protocoles d'acquisition mis en place par les sections. Il conviendra cependant d'éviter les procédures tendant à accentuer le cloisonnement des sections.

**Annexe 4-3 : Commande pour le fonds professionnel**

Auteur	Titre	Editeur	Collection	Date	ISBN	Prix
Accart, Jean-Philippe	<i>Le métier de documentaliste</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		20/10/03	2-7654-0872-6	
Aélien, Roger	<i>La bibliothèque idéale. 2, Domaines documentaire et scientifique</i>	CRDP de l'académie de Grenoble	Collection 36	09/03/00	2-86622-514-7	Br. 15.24 EUR
Aélien, Roger	<i>La bibliothèque idéale. 1, Bibliographies d'ouvrages littéraires</i>	CRDP de l'académie de Grenoble	Collection 36	09/03/00	2-86622-513-9	Br. 15.27 EUR
ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS	<i>Emplois publics des bibliothèques : concours et formations : recrutements, emplois d'Etat et territoriaux, mobilité, références des textes réglementaires, adresses utiles</i>	ABF	Médiathèmes	16/09/02	2-900177-22-7	Br. 12.00 EUR
ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS	<i>Cataloguer, mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage</i>	ABF	Médiathèmes	04/07/02	2-900177-20-0	Br. 21.00 EUR
ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS	<i>Le métier de bibliothécaire</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		02/10/03	2-7654-0866-1	Br. 40.00 EUR
ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION	<i>Formation des bibliothécaires et documentalistes. 1, Normes pour l'épreuve de catalogage</i>	Afnor		05/11/99	2-12-484431-8	Br. 35.83 EUR
Barbé-Julien, Colette	<i>Tout-petits, déjà lecteurs</i>	Sorbier	La littérature jeunesse, pour qui ? pour quoi ?	05/09/03	2-7320-3779-6	Br. 11.00 EUR
Barbier, Frédéric	<i>Histoire du livre</i>	Armand Colin	Collection U	15/01/01	2-200-25225-0	Br. 22.50 EUR
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Service de la coordination bibliographique	<i>Guide d'indexation RAMEAU</i>	Bibliothèque nationale de France		01/09/02	2-7177-2137-1	Br. 53.00 EUR
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (Paris)	<i>Oriente express : répertoire des bibliothèques et centres de documentation parisiens</i>	Bibliothèque publique d'information	BPI Pratique	18/12/02	2-84246-063-4	Br. 26.00 EUR
Boulogne, Arlette	<i>Comment rédiger une bibliographie</i>	Nathan	128	10/10/02	2-09-190997-1	Poche 8.50 EUR

## Commande p. 2 (suite)

Auteur	Titre	Editeur	Collection	Date	ISBN	Prix
CENTRE DE DOCUMENTATION DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉTIERS DU LIVRE DE LA VILLE DE PARIS	<i>Les concours des bibliothèques et de la documentation</i>	Paris bibliothèques		15/03/03	2-84331-112-8	Br. 5.00 EUR
Darrobers, Martine	<i>La recherche documentaire</i>	Nathan	Repères pratiques Nathan	21/11/00	2-09-182481-X	Br. 10.50 EUR
Denecker, Claire	<i>Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information</i>	Presses de l'Enssib		31/01/02	2-910227-38-3	Br. 22.90 EUR
Disy, Alain	<i>Epreuve de conversation avec le jury : méthodes et exercices corrigés : catégorie B</i>	CNFPT		15/05/02	2-84143-210-6	Br. 13.00 EUR
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DE BIBLIOTHÈQUES. Section des bibliothèques publiques	<i>Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA-Unesco</i>	ABF	Médiathèmes	04/07/02	2-900177-21-9	Br. 15.00 EUR
Foenix-Riou, Béatrice	<i>Guide de la recherche sur Internet : outils et méthodes</i>	Nathan Université	128	23/05/02	2-09-191193-3	Poche 8.50 EUR
FRANCE. Comité d'histoire du Ministère de la culture et des institutions culturelles	<i>Affaires culturelles et territoires (1959-1999)</i>	Documentation française	Travaux et documents	10/12/00	2-11-004680-5	Br. 20.00 EUR
FRANCE. Ministère de la culture et de la communication. Département des études et de la prospective	<i>Les tarifs de la culture</i>	Documentation française	Questins de culture	23/11/02	2-11-005275-9	Br. 20.00 EUR
FRANCE. Service d'information du Gouvernement	<i>Médiasig 2003 : les 7.000 noms de la presse et de la communication</i>	Documentation française		28/02/03	2-11-093957-5	Br. 38.00 EUR
Hecquard, Françoise	<i>Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		20/10/03	2-7654-0873-4	

## Commande p. 3 (fin)

Auteur	Titre	Editeur	Collection	Date	ISBN	Prix
Lombard, Véronique-Marie	<i>Le voyage-lecture : bibliothèques et écoles associées</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		01/09/03	2-7654-0865-3	Br. 25.00 EUR
Marcel, Patrick	<i>Atlas des brumes et des ombres : guide de lecture fantastique</i>	Gallimard	Folio SF	02/05/02	2-07-041873-1	Poche 4.59 EUR
Petit, Michèle	<i>Eloge de la lecture : la construction de soi</i>	Belin	Nouveaux mondes	02/10/02	2-7011-3242-8	Br. 14.95 EUR
Pierrat, Emmanuel	<i>Le droit du livre</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		13/10/00	2-7654-0792-4	Br. 34.00 EUR
Pierrat, Emmanuel	<i>La culture quand même</i>	Mille et une nuits	Essai	27/03/02	2-84205-675-2	Br. 8.99 EUR
Potier, Vincent	<i>La déontologie dans la fonction publique territoriale : statut, responsabilité, risques, obligations</i>	Moniteur	Guides juridiques	14/03/02	2-281-12335-9	Br. 22.00 EUR
Prost, Elisabeth	<i>Déménager une bibliothèque</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		19/05/03	2-7654-0864-5	Br. 37.00 EUR
Tittel, Ed	<i>XML</i>	Ediscience international	Schaum's	23/01/03	2-10-006934-9	Br. 19.89 EUR
UNIVERSAL BIBLIOGRAPHIC CONTROL AND INTERNATIONAL MARC PROGRAMME	<i>Manuel UNIMARC : format bibliographique : version française</i>	KG. Saur		25/11/02	3-598-11620-9	Br. 78.00 EUR
Valéry, Francis	<i>Passeport pour les étoiles : guide de lecture S.-F.</i>	Gallimard	Folio SF	11/10/00	2-07-041591-0	Poche 5.90 EUR
	<i>Les publics jeunes des bibliothèques</i>	Bibliothèque publique d'information	Etudes et recherche	03/11/03	2-84246-066-9	Br. 25.00 EUR
	<i>Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture</i>	Bibliothèque publique d'information	Etudes et recherche	01/03/01	2-84246-052-9	Br. 22.87 EUR
	<i>La bédéthèque idéale : édition 2002-2003</i>	CNBDI		15/05/02	2-907848-16-X	Br. 14.50 EUR
	<i>Les métiers de l'édition</i>	Electre-Ed. du Cercle de la Librairie		20/03/02	2-7654-0822-X	Br. 39.00 EUR
	<i>Réception de la littérature de jeunesse par les jeunes</i>	INRP	Documents et travaux de recherche en éducation	15/12/02	2-7342-0896-2	Br. 20.00 EUR
	<i>Construire des indicateurs et tableaux de bord</i>	Tec et Doc	La boîte à outils	30/05/02	2-7430-0550-5 (déjà utilisé)	Br. 36.00 EUR

## Annexe 5 : Calendrier

Semaines	Activités	Rapport - Mémoire
<b>Semaine 1</b> du 2 au 6 septembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visite de la médiathèque ;</li> <li>▪ Comité de direction ;</li> <li>▪ Réunion de la section des adultes ;</li> <li>▪ Visite du bibliobus et de sa réserve, entretien avec son responsable, Jean-Claude Dorothé ;</li> <li>▪ Réunion sur les abonnements "Périodiques" ;</li> <li>▪ Etude de l'organisation du travail au sein de la section des adultes : entretien avec tous les agents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Précision de la mission ;</li> <li>▪ Organisation des activités.</li> </ul>
<b>Semaine 2</b> du 9 au 13 septembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achat de livres en librairie (FNAC) ;</li> <li>▪ Réunion avec des enseignants et des documentalistes de collèges et lycées de la ville : présentation des animations ;</li> <li>▪ Etat des lieux des collections et de la politique documentaire au sein de la section adultes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bibliothèque municipale de Melun : réunion du <i>Comité de lecture "Sciences 77"</i>.</li> </ul>
<b>Semaine 3</b> du 16 au 20 septembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien avec le responsable de la section des adultes, Yann Le Tumelin ;</li> <li>▪ Rencontre avec Eric Bony, journaliste à Noisy Magazine : préparation d'une page sur les animations du dernier semestre 2003 ;</li> <li>▪ Préparation du Café littéraire du 27/09.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques : demandes de rendez-vous avec des responsables de bibliothèque, des spécialistes de ces domaines.</li> </ul>
<b>Semaine 4</b> du 23 au 27 septembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion sur la mise en place du projet "Lire et relire", dispositif de prêt à domicile pour les personnes âgées ;</li> <li>▪ Audit informatique : confrontation des problèmes rencontrés par le Théâtre et la Médiathèque ;</li> <li>▪ Réunion sur la rédaction du journal de la médiathèque : programme des animations pour le 1<sup>er</sup> semestre 2004.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat des lieux de la section des adultes : rédaction d'une synthèse.</li> </ul>

Semaines	Activités	Rapport - Mémoire
<b>Semaine 5</b> du 30 septembre au 4 octobre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comité de direction ;</li> <li>▪ Réunion avec les directeurs des centres de loisirs de la ville ;</li> <li>▪ Mise en place des expositions sur l'Algérie ;</li> <li>▪ Club Livr'ado : présentation de livres sur l'Algérie ;</li>   <li>▪ Etude des modalités d'acquisition dans les autres sections de la médiathèque : entretiens avec Eric Malterre, responsable de la section Discothèque-Vidéotheque, et Nadine Lefèvre, responsable de section jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherches sur les outils de sélection des documents scientifiques et techniques.</li> </ul>
<b>Semaine 6</b> du 7 au 11 octobre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion avec la société Aid Computer : présentation des modules du progiciel Orphée Média.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bibliothèque municipale de Sannois</i> : entretien avec Hélène Hollebeke, directrice ;</li> <li>- <i>Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie</i> : entretien avec Claudine Sourd, chargée de projet bibliothéconomique ;</li> <li>- <i>Médiathèque de Bagnolet</i> : entretien avec Guénaëlle Slanowski, responsable des acquisitions pour la section des adultes ;</li> <li>- <i>Réseau des médiathèques du Va d'Europe</i> : entretien avec Marie-Claude Corbineau (politique documentaire), Lydie Blin (acquisitions Sciences), Christine Bourrus (directrice)</li> </ul> </li> <li>▪ Ebauche de plan soumis à Joëlle Muller, directrice de mémoire.</li> </ul>
<b>Semaine 7</b> du 14 au 18 octobre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion de préparation du Café littéraire ;</li> <li>▪ Office Section adulte : sélection des nouveautés fiction ;</li> <li>▪ Animations programmées pour <i>Lire en fête</i> : veillée de contes, café littéraire, inauguration des expositions ;</li>   <li>▪ Entretien avec Claire Presse : révision du calendrier, état d'avancement du travail ;</li> <li>▪ Constitution de listes de collections scientifiques et techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction du rapport de stage</li> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bibliothèque municipale de Neuilly-sur-Marne</i> : entretien avec Denise Donadieu, directrice</li> <li>- <i>Bibliothèque municipale Jacques Duhamel (Le Plessis-Trévisé)</i> : entretien avec Sylvie Muraine, directrice ;</li> <li>- <i>Centre National du Livre</i> : entretien avec Christiane Pollin, responsable du Bureau de la diffusion du livre en bibliothèque.</li> </ul> </li> </ul>

Semaines	Activités	Rapport - Mémoire
<b>Semaine 8</b> du 21 au 25 octobre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Librairie Albums (Nogent-sur-Marne) : achat sur place d'ouvrages documentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bibliothèque nationale de France</i> : entretien avec Philippe Raccah, directeur du département Sciences et techniques ;</li> <li>- <i>Bibliothèque municipale François Mitterrand (Pontault-Combault)</i> : entretien avec Christel Delpeyroux, directrice et Hélène James, responsable de la section des adultes ;</li> </ul> </li> <li>▪ Rédaction du rapport de stage, point avec Claire Presse.</li> </ul>
<b>Semaine 9</b> du 28 au 31 octobre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion sur la répartition du budget des acquisitions de la section des adultes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bibliothèque municipale de Fresnes</i> : entretien avec Pierre Bournerie, responsable du fonds Sciences ;</li> <li>- Entretien avec Jean-François Jacques, secrétaire général du Conseil Sup. des Bibliothèques.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Semaine 10</b> du 4 au 8 novembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comité de direction : compte rendu du stage ;</li> <li>▪ Réunion de la Direction et des responsables de section pour la préparation du budget.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction du mémoire.</li> </ul>
<b>Semaine 11</b> du 12 au 15 novembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion de préparation à la réinformatisation : constitution des groupes pour la formation, réflexion sur le paramétrage pour la migration des notices ;</li> <li>▪ Pointage de la commande "Fonds professionnel".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Médiathèque Jean Moulin (Villiers-sur-Marne)</i> : entretien avec Mme Bécu, responsable de la section des adultes ;</li> </ul> </li> <li>▪ Bilan du stage avec la directrice de la Médiathèque ;</li> <li>▪ Rédaction du mémoire.</li> </ul>
<b>Semaine 12</b> du 18 au 22 novembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comité de direction ;</li> <li>▪ Réunion de la section des adultes : point sur l'édition scientifique et technique ;</li> <li>▪ Café littéraire avec l'écrivain Philippe BESSON.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de données sur les fonds scientifiques et techniques (suite) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bibliothèque publique d'Information</i> : entretien avec Sophie Danis, pôle du développement documentaire ;</li> <li>- <i>Direction du Livre et de la Lecture</i> : entretien avec Thierry Grognet, chef du Département du développement de la lecture et des bibliothèques territoriales</li> </ul> </li> <li>▪ Rédaction du mémoire.</li> </ul>
Hors période stage		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien avec Jean-Luc Gautier-Gentès, inspecteur général des bibliothèques.</li> </ul>

